

# RAPPORT D'ACTIVITE 2018

PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS

*La Guitare*

*Villa Marie-Ange*



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>3</b>
<b>I - LE PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS.....</b>	<b>6</b>
1.1 - LE POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS.....	6
1.2 - LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS DE LA GUITARE ET DE LA VILLA MARIE ANGE .....	7
1.3 - LES EQUIPES .....	9
1.4 - LES MODALITES D'ADMISSION.....	9
1.5 - LE PUBLIC ACCUEILLI ET ACCOMPAGNE .....	10
1.6 - LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES .....	12
1.7 - LE CONSEIL DE VIE SOCIALE (CVS).....	13
1.8 - LES TEMPS DE RENCONTRE, DE TRAVAIL ET DE PARTAGES COLLECTIFS .....	15
<b>II - LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE.....</b>	<b>16</b>
2.1 ROLE ET MISSIONS DES PSYCHOLOGUES DU POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS.....	16
2.2 - LES PROBLEMATIQUES RENCONTREES AU SEIN DU PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS.....	17
2.3- SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE À LA PERSONNE VICTIME.....	18
<b>III - L'ACTIVITE DU PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS .....</b>	<b>19</b>
3.1 - ACTIVITES COMMUNES A LA GUITARE ET A LA VMA.....	19
3.2 - LES CAMPS :.....	20
3.3 - LES PROJETS EDUCATIFS .....	21
3.4 - LA CUISINE EDUCATIVE .....	36
3.5 - LES PARTENAIRES .....	37
3.6 - EXEMPLES DE PARCOURS DE VIE : .....	38
<b>IV - ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSE.....</b>	<b>40</b>
4.1 - EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION DE 2016 A 2018.....	41
4.2 - LES ADMISSIONS DU POLE ADOLESCENTS EN 2018.....	42
4.3 - L'AGE DES ADOLESCENTS .....	42
4.4 - LES TYPES DE MESURE .....	44
4.5 – LES ORIENTATIONS.....	45
4.6 - LES SEJOURS DE REFLEXION ET FUGUES.....	46
4.7 - SCOLARITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE EN 2018.....	47
<b>V - GESTION DES MOYENS HUMAINS.....</b>	<b>48</b>
5.1 - ORGANIGRAMME.....	48
5.2 - LES RENCONTRES DE LA FONDATION .....	49
5.3 - FORMATION DU PERSONNEL EN 2018 .....	50
5.4 – LES STAGIAIRES ET APPRENTIS.....	52
5.5 - ABSENTEISME ET ANALYSE DU PERSONNEL .....	53

<b>VII – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES .....</b>	<b>55</b>
6-1 – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES.....	55
6-2 – GESTION DES MOYENS EXTERNES .....	55
<b>VIII – GESTION DES MOYENS FINANCIERS .....</b>	<b>57</b>
7-1 – CHARGES DE LA SECTION D’EXPLOITATION .....	57
7-2 – PRODUIT DE LA SECTION D’EXPLOITATION.....	59
7-3 – DETERMINATION DU RESULTAT D’EXPLOITATION .....	60
<b>VIII – CONCLUSION .....</b>	<b>61</b>
<b>IX - PERSPECTIVES 2019 .....</b>	<b>62</b>

## INTRODUCTION GENERALE

En 2018, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

Elle accompagne en moyenne 9 352 personnes par an et organise ses interventions dans 3 secteurs d'activité :

- **Le secteur accompagnement social et médico-social** se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. Il regroupe 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions (complétés par Reprises qui rémunère le travail à la journée pour des usagers de drogue) et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, la Halte de nuit ouverte d'octobre à juin et le Service Migrants qui accompagne la demande d'asile et l'insertion socio-professionnelle des réfugiés principalement dans le moyen et haut pays. 260 logements dont 48 propriétés de la Fondation sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome. Ce secteur compte 91 salariés.
- **Le secteur accès à l'emploi** repose sur le principe selon lequel « tout le monde peut travailler », la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il regroupe, un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directe offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande créée par l'association Transfer), Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA, Appui Intensif Emploi pour les allocataires du RSA les plus anciens, une action d'accompagnement à l'emploi pour les seniors allocataires du RSA et une action de développement d'un réseau d'entreprises, ainsi que le Centre de Pré-Orientation définissant un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap, en reconversion. Une plateforme emploi qui soutient l'accès à l'emploi des personnes accueillies au CHRS, l'auto-école sociale, un partenariat avec le PLIE du Pays de Lérins ainsi qu'une mise à disposition de scooter ou vélo électrique pour les personnes au RSA qui reprennent une activité, complètent ces interventions. Ce secteur intervient dans tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton. Il compte 100 salariés.
- **Le secteur enfance famille**, rassemble divers établissements de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance : trois Maisons d'enfants à caractère social, la Maison de l'enfance de la Trinité, un Pôle adolescents La Villa Marie Ange - la Guitare, accueillent des enfants âgés de 6 à 18 ans, des appartements dans le diffus permettent de développer l'autonomie des jeunes de 16 à 21 ans. Un service d'Action Educative à Domicile en collaboration avec les familles, une entité Pélican : Service professionnalisé d'administrateurs ad hoc et des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité en maison d'arrêt complètent ces interventions. Le secteur a développé un service de placement à domicile, un lieu ressource pour enfants et adolescents déscolarisés et s'est étoffé en 2018 d'une Plateforme de Services Jeunes qui offre un accompagnement sur mesure, visant l'insertion sociale et professionnelle de jeunes de 16 à 25 ans en errance. Ce secteur compte 107 salariés.

**Le siège social** apporte un soutien technique aux directions opérationnelles et veille au respect des réglementations à partir de diverses fonctions supports (la direction générale, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et les directions techniques et du patrimoine). Il est constitué d'une vingtaine de salariés.

Depuis 2017, la Fondation développe également une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs, qu'elle compte intensifier.

## **Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence avec les 2 orientations stratégiques de la Fondation :**

### **1. Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :**

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

### **2. L'innovation sociale afin de :**

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.
- Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie
- Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions

## **Les perspectives 2019 :**

Depuis 2015, la Fondation a augmenté sa masse salariale de 7 % (300 salariés à fin 2018) et géré 20 % de logements supplémentaires (290 logements fin 2018), dédiés à des personnes en situation de vulnérabilité. Face aux besoins croissants d'hébergement, de logement et d'accompagnement des publics migrants, des jeunes NEET (Not in Employment Education or Training...), de familles et personnes isolées en situation de pauvreté, nous prévoyons dans les deux ans à venir une progression de 7 % de nos effectifs et de 35 % de logements supplémentaires.

2019 sera donc consacrée à une réflexion de fond sur l'organisation du travail avec la part grandissante de notre direction de l'immobilier.

L'innovation managériale dans laquelle nous sommes activement engagés se poursuivra, à partir d'un fonctionnement plus horizontal.

Nous devons mieux qualifier les apports des coordonnateurs-trices en complément des chefs-ffes de service ainsi que ceux des médiateurs-trices pairs (Halte de nuit, Caarud, Un Chez Soi d'Abord...), de nouveaux salariés qui enrichissent nos pratiques professionnelles par leur savoir lié à leur expérience de la rue, de la maladie.

Nous négocierons avec nos institutions représentatives du personnel un accord sur la qualité de vie au travail-égalité professionnelle pour identifier en quoi la Fondation se distingue par sa « marque employeur » sur ces sujets et lutte contre les représentations afin de favoriser plus de mixité dans les métiers du social.

Nous continuerons à centrer nos actions sur les publics dits « invisibles », les « hors radars » par leur marginalité extrême, leur grande exclusion et à porter une grande ambition pour ces publics parfois découragés par la complexité administrative pour accéder à leurs droits. Pour cela nous accentuerons l'aller-vers à partir de notre CHRS, de notre plateforme de services jeunes, en créant une équipe mobile emploi ainsi qu'un groupement de coopération, support des ACT, Un Chez Soi d'Abord avec nos partenaires Isatis et l'hôpital psychiatrique Sainte Marie.

Des regroupements, des mutualisations de ressources, ayant notamment pour but d'accroître les interventions « hors les murs » seront également engagées : plateforme de services en addictologie entre notre CAARUD et notre CSAPA, refonte de nos ACT avec des places dites « à domicile ».

Enfin 2019 est une année où nous ambitionnons de communiquer davantage sur nos réalisations, investir les réseaux sociaux pour attirer de nouveaux profils, diversifier nos coopérations, valoriser nos actions et ainsi collecter plus de fonds privés.

# I - LE PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS

## 1.1 - LE POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS

En date du 03 janvier 2017 et selon l'arrêté n° 2017-19 du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes a acté le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement pour quinze années des MECS<sup>1</sup> de la Guitare et de la Villa Marie-Ange. Le Conseil Départemental autorise par la même, leur regroupement au sein du pôle « Hébergement Adolescents La Guitare – Villa Marie-Ange » Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre ACTES.

Ce Pôle est autorisé à recevoir des mineurs garçons et filles âgés de 14 à 18 ans (ou 21 ans dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur), pour une capacité de 33 places, orientés par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

- ✚ Hébergement « La Guitare » : (24 places)
  - Internat pour garçons âgés de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place repli PAD/urgence
  - 15 places dans les appartements en diffus pour garçons et filles âgés de 17 à 21 ans
  
- ✚ Hébergement « Villa Marie-Ange » (9 places)
  - Internat pour filles âgées de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place repli PAD<sup>2</sup>/urgence

L'objectif du Pôle Hébergement Adolescents est de permettre une harmonisation des pratiques et des procédures.

Ce rapprochement favorise une meilleure visibilité auprès des partenaires et marque une cohérence dans l'offre du parcours du (de la) jeune accueilli (e) et accompagné (e).

Les espaces de rencontre et de réflexion en inter-équipe ont été renforcés.

Pour autant, chaque service conserve sa propre spécificité liée aux différences de publics et de problématiques rencontrées.

**En 2018,**



- **Hébergement « La Guitare » : 18 jeunes accueillis**
  - Internat pour garçons âgés de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place de repli PAD/urgence, situé au 4 avenue de Gairaut – NICE
  - Appartements pour garçons âgés de 16 à 21 ans : 9 jeunes

<sup>1</sup> Maison d'Enfants à Caractère Social

<sup>2</sup> Placement A Domicile

- **Hébergement MECS « Villa Marie-Ange » :15 jeunes accueillies**

- Internat pour filles âgées de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place de repli PAD/ urgence,  
situé au 13 Chemin de l'Archet – NICE

- Appartements pour filles âgées de 16 à 21 ans : 6 jeunes

Cette nouvelle configuration permet d'adapter les 15 places dans les 12 appartements comme un outil commun aux deux MECS avec 9 places pour les jeunes garçons et 6 pour les jeunes filles.



Les internats proposent une prise en charge éducative centrée autour de l'intégration des règles de vie collective dans un temps quotidien et un espace contenant, tout en tenant compte du projet personnalisé de chacun. Au regard des préconisations du schéma départemental (2016/2020), l'accent est mis sur l'autonomisation des jeunes, dès 16 ans.

Les appartements peuvent héberger des adolescents (es) qui viennent directement du collectif de la Villa Marie-Ange ou de la Guitare après une évaluation de leur autonomie par l'équipe éducative. Nous pouvons également accueillir des jeunes qui viennent de l'extérieur suite à une présentation par les Services de la MSD et selon notre procédure d'admission.

## **LE PLACEMENT A DOMICILE**

Au mois de juin 2018, le service du Placement A Domicile (PAD de la Fondation) a bénéficié d'une extension avec une ouverture de 12 places pour un public d'adolescents (es) de 14 ans à 18 ans.

De ce fait, une place de répit dans chaque internat est destinée au service du PAD du Secteur Enfance-Jeunesse et Familles. Depuis octobre 2018, chacun des membres de l'équipe du PAD, à tour de rôle, intervient sur la Guitare et la Villa Marie-Ange une à deux fois par semaine.

Le but recherché est de permettre à l'équipe du PAD de s'approprier le fonctionnement et la dynamique des deux MECS. Cette appropriation permet de faciliter la réalisation d'un repli d'un jeune en cas de difficulté importante au sein de son milieu familial. De plus, leur présence est un renforcement pour les équipes.

## **1.2 - LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS DE LA GUITARE ET DE LA VILLA MARIE ANGE**

### **LES MISSIONS**

La Guitare et la VMA sont des Maisons d'Enfants à Caractère Social dont les missions et les objectifs sont en premier lieu déterminés par les missions générales de la Direction de la Santé et des Solidarités du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, à savoir :

- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux adolescents (es) confrontés (es) à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.

- Pourvoir à l'ensemble des besoins des adolescents (es) confiés (es) à l'établissement et veiller à leur éducation en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.
- Assurer aux adolescents (es) des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité.
- Recréer, en partenariat avec la D.D.C.S<sup>3</sup>, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux.
- Accompagner, aider, soutenir les adolescents (es) dans les apprentissages de la gestion des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie de futurs adultes responsables et citoyens.

## LES OBJECTIFS

Les objectifs de la Guitare et la VMA dans le droit fil des missions confiées sont :

- Fournir un lieu neutre et sécurisant aux adolescents (es) accueillis (es) et accompagnés (es)
- Maintenir au mieux les liens entre la fratrie, la famille et/ou restaurer des liens rompus
- Les aider à prendre conscience de leurs difficultés personnelles (connaissance de leurs limites, acceptation de l'échec et valorisation de leurs compétences) ;
- Les accompagner dans leurs projets personnalisés ;
- Les valoriser pour dynamiser leur projet et leur originalité ;
- Leur apprendre à respecter les règles de vie personnelle et collectives (hygiène corporelle, respect du lieu de vie) ;
- Les aider à prendre du recul par rapport à leur vécu ;
- Les préparer à l'autonomie ;
- Prendre en compte et gérer les troubles du comportement
- Prévenir les risques liés au mal-être ;
- Permettre l'épanouissement personnel ;
- Proposer des activités culturelles et de loisirs adaptés aux besoins et aux souhaits de chacun.

---

<sup>3</sup> Direction Départementale de la Cohésion Sociale

### 1.3 - LES EQUIPES

L'équipe de la Villa Marie-Ange est composée en 2018 : de 7,5 ETP<sup>4</sup> travailleurs sociaux : 6 éducateurs (trices) spécialisés (es) et 1 monitrice éducatrice, 1 conseillère en économie sociale et familiale. Cette équipe se complète avec une apprentie éducatrice, 1 cheffe de service, 1 psychologue à mi-temps, 1 comptable (7h/semaine), 1 secrétaire 2 jours par semaine, 1 maîtresse de maison à mi-temps et de 2 surveillants (es) de nuit ainsi que des stagiaires et des bénévoles.

L'équipe de La Guitare est composée en 2018 de : 8 ETP travailleurs sociaux : 3 éducateurs (trices) spécialisés (es), 3 moniteurs (trices) éducateurs (trices), 1 éducateur scolaire. Cette équipe se complète avec 1 apprentie éducatrice, 1 chef de service, 1 psychologue (28h/semaine), 1 secrétaire à mi-temps, 1 comptable (7h/semaine), 1 maîtresse de maison (24,5 h/semaine), 4 surveillants de nuit ainsi que des stagiaires et des bénévoles.

### 1.4 - LES MODALITES D'ADMISSION

Il s'agit de faciliter l'arrivée et l'intégration au sein de la collectivité du jeune préconisé. Le protocole d'admission permet de passer deux soirées en amont du placement afin de présenter le lieu de vie et de faire connaissance avec une partie de l'équipe et le groupe des jeunes.

Une première soirée permet d'identifier l'éducateur référent. Celui-ci est en général présent lors de la rencontre avec la psychologue. Cela permet l'élaboration d'un bilan psychologique dont l'intérêt est double : la possibilité pour le jeune d'exprimer son parcours de vie et une évaluation du fonctionnement psychique de l'adolescent(e) (ex : rigidité de la pensée, mécanismes de défense, déni des difficultés). Puis le (la) jeune passe la soirée avec le groupe jusqu'à 21h.

La deuxième rencontre se passe entre le chef de service, et le (la) jeune, moment au cours duquel les règles sont abordées, expliquées et questionnées. Puis le jeune passe une nouvelle soirée dans le groupe.

Par la suite, le jeune rencontre l'équipe référente de la MSD<sup>5</sup> et fait le point sur ses impressions, son souhait. Selon sa décision, les partenaires de la MSD prennent contact avec le chef de service qui convient d'une date pour l'admission.

Au moment de l'admission, nous sollicitons la famille, les référents MSD et les services qui travaillent avec la famille et/ ou l'adolescent (e). Nous faisons un entretien systémique, et recueillons les attendus du jeune et de sa famille ainsi que les informations nécessaires à la personnalisation de l'accompagnement au quotidien. Remise et signature des différents documents et visite de l'établissement par la famille.

Cette année encore, nous notons l'absence des familles dans la majeure partie des cas, cela interroge sur leur implication et la place du jeune préconisé pour le placement. Dans ce cas, nous proposons des rencontres régulièrement jusqu'à obtenir leur mobilisation mais cela peut prendre parfois plusieurs mois.

Dans le respect de l'autorité parentale, nous expliquons à la famille qu'elle sera convoquée systématiquement à venir nous rencontrer tout en la tenant informée de l'évolution de la situation de leur enfant. Nous l'incitons à s'impliquer dans le suivi des activités éducatives, pédagogiques et de santé mises en place pour leur enfant.

---

<sup>4</sup> Equivalent Temps Plein

<sup>5</sup> Maison des Solidarités Départementales

## 1.5 - LE PUBLIC ACCUEILLI ET ACCOMPAGNE

Ce sont des jeunes de 14 à 21 ans, confiés au Département des Alpes Maritimes au titre des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ils bénéficient d'un placement en MECS soit sous mesure judiciaire en assistance éducative soit sous mesure administrative.

La diversification des accueils : Internat, accompagnement semi-autonome en appartement, repli PAD, accueil séquentiel, accueil d'urgence, contrat jeune majeur.

La diversification des modes de prise en charge mise en place ces dernières années, (AED<sup>6</sup>, AED renforcée, AEMO<sup>7</sup>, PAD, Assistants Familiaux, Parrainage) est considérable. Cependant, les jeunes qui sont accueillis en internat sont ceux pour qui la mise en œuvre de ces dispositifs n'a pas pu être efficiente ou réalisable. Leurs parcours sont souvent chaotiques avec un phénomène de multiplicité des placements.

- **Problématiques familiales ayant conduit à des mesures d'assistances éducatives :**

- Situation de précarité physique, psychique ou sociale des parents
- Absence ou présence discontinue d'un ou des deux parents.
- Situation de violence conjugale ou de conflit familial
- Addiction des parents
- Négligence de soins, d'éducation

- **Problématiques des jeunes repérées :**

- Jeunes sous mauvaise influence, relation amoureuses difficiles
- Jeunes inscrits dans le milieu protégé, reconnaissance MDPH<sup>8</sup> : Hôpital de jour, ITEP<sup>9</sup> (trouble du comportement), IME<sup>10</sup> (déficit intellectuel), SESSIP<sup>11</sup>, SESSAD<sup>12</sup>,
- Troubles psychiques relevant d'une prise en charge médicale souvent associée à la prise d'un traitement
- Troubles du comportement : hyperactivité, agression, délinquance, associés ou non à une faible estime de soi et à des symptômes anxieux ou dépressifs.
- Troubles multiples du comportement et qui rencontrent des problématiques d'attachements incluant celles de l'abus sexuel et de l'inceste.
- Décrochage scolaire massif depuis l'entrée au collège
- Fugues longues
- Conduites addictives (stupéfiants, alcool, jeux...)
- Troubles de la conduite alimentaire (Anorexie, boulimie)
- Souffrance psychique (scarification, sexualité débridée)

---

<sup>6</sup> Action Educative à Domicile

<sup>7</sup> Action Educative en Milieu Ouvert

<sup>8</sup> Maison Départementale des Personnes Handicapées

<sup>9</sup> Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

<sup>10</sup> Institut Médico Educatif

<sup>11</sup> Service d'Education Spécialisée de Soins et d'Insertion Professionnelle

<sup>12</sup> Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

- Profils délinquants avec un accompagnement de la mesure des services PJJ<sup>13</sup>, STEMOM<sup>14</sup> (orientation CER<sup>15</sup>, voire incarcération)
- Mineurs non accompagnés : mineurs exilés (conflits de guerre, répression) ou missionnés. Mineurs errants. Mineurs rejoignants.
- Mineurs exploités victimes de la traite des êtres humains sous la coupe de réseau mafieux.
- Jeunes majeurs réfugiés politiques

- **Description des évolutions marquantes :**

- Depuis 3 ans, nous accueillons de plus en plus régulièrement des mineurs non accompagnés originaires des pays de l'Est (Albanie, Kosovo), certains pays de l'Afrique subsaharienne (Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire), de l'Afrique du nord (Tunisie, Maroc). Pour les jeunes filles il s'agit essentiellement de nigérianes victimes de la traite des êtres humains.
- États limites ou avec des troubles psychiatriques.
- Carences affectives avec des problématiques abandonniques de plus en plus fréquentes.
- Jeunes bénéficiant d'une double prise en charge (ITEP ou IME et internat)
- Augmentation du nombre de fugues, défiance à l'autorité (police, justice)
- Plus de difficultés à mobiliser l'entourage dans le cadre des droits d'hébergement accordés par le magistrat et peu de possibilité de retour en famille dans le cadre d'une fin de mesure.
- Augmentation significative des séjours de réflexion et de remobilisation en interne.
- Davantage d'hospitalisations en pédopsychiatrie, en milieu fermé (UPAG<sup>16</sup>, SIPAD<sup>17</sup>) et hospitalisations traditionnelles soit dans le cadre d'un bilan ou d'une prise en charge médicale globale.

---

<sup>13</sup> Protection Judiciaire de la Jeunesse

<sup>14</sup> Service Territoriale Educatif en Milieu Ouvert

<sup>15</sup> Centre d'Education Renforcée

<sup>16</sup> Unité de Psychopathologie Générale de l'Adolescent

<sup>17</sup> Structure Intersectorielle pour Adolescents Difficiles

## 1.6 - LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Le Pôle Hébergement Adolescents inscrit la participation des jeunes et la démarche citoyenne au cœur de ses actions. L'éducateur n'est plus à l'initiative des projets, mais les accompagne.

La méthodologie consiste à :

- Entendre les propositions faites par les jeunes :
- Favoriser l'émergence des projets initiés par les jeunes
- Encourager leur implication à tous les stades de l'élaboration du projet personnalisé
- Initier les conduites responsables
- Valoriser les compétences individuelles ou collectives
- Mener des entretiens participatifs avec la famille voire avec l'entourage
- Inciter les jeunes les plus introvertis à s'exprimer

Il est important de faire en sorte que les ressources des jeunes accueillis viennent supplanter leurs difficultés.

L'équipe doit accepter que cela bouscule les habitudes. (sortir de la zone de confort, de quelque chose de bien connu).

## 1.7 - LE CONSEIL DE VIE SOCIALE (CVS)

Ces rencontres ont lieu une fois par trimestre. Des temps de rencontres supplémentaires peuvent être organisés à la demande des jeunes ou de la direction.

Sont présents :

- Les représentants des jeunes internat/appartement
- 1 représentant de l'équipe éducative de chaque structure
- Les 2 chefs de service
- Le directeur pédagogique.

Sont nommés par le groupe à chaque CVS

- 1 président de séance : c'est un(e) adolescent(e)
- 1 animateur (trice) et un co-animateur (trice), ce sont un adolescent(e) et un éducateur(trice)/cadre.



Ce CVS est mixte et il regroupe les jeunes représentants de l'internat et des appartements. Le CVS devient un espace citoyen. Ce lieu permet le débat, sans jugement.

Chaque jeune représentant du CVS devient un fort vecteur de mobilisation, voire de remobilisation pour ses pairs.

En outre, le CVS permet de dégager des axes d'amélioration concernant le cadre et l'aménagement des deux internats et des appartements.

Il permet aussi d'échanger sur les événements indésirables survenus sur les établissements.

Ci-dessous l'affiche pour les élections des nouveaux représentants des membres du CVS qui se déroule tous les ans.

**VILLA MARIE ANGE**

**CONSEIL DE VIE SOCIALE**  
**Jeudi 20 Septembre 2018**  
**18h00 à la Guitare**

**KOH-LANTA**

Une seule d'entre vous serez élue pour représenter la tribu VMA.

Il vous faudra :

- Du courage pour défendre la parole des membres de votre tribu.
- Une pointe d'imagination pour proposer des améliorations sur l'organisation du camp ainsi que sur les activités.
- De la persévérance pour argumenter votre parole.
- De l'écoute pour transmettre les demandes de vos camarades aux conseils.

## 1.8 - LES TEMPS DE RENCONTRE, DE TRAVAIL ET DE PARTAGES COLLECTIFS

### ➡ **La supervision des équipes éducatives : un soutien indispensable**

Une supervision est mise en place pour soutenir les équipes éducatives.

L'objectif étant de réfléchir et d'adapter au mieux les pratiques éducatives en fonction des jeunes accueillis.

La supervision des équipes éducatives continue avec une psychologue extérieure, à raison d'une séance de 2 heures 10 fois par an.

Le choix de l'analyse des pratiques permet de centrer le processus associatif et le travail de pensée sur le rapport à la tâche institutionnelle à partir de cas ou de situations concrètes.

Il s'agira notamment d'analyser les interférences entre les problématiques des adolescents (es) accueillis (es) et les modes de fonctionnement collectif.

### ➡ **Les réunions pédagogiques**

Le Directeur Pédagogique et les Chefs de service co-animent des réunions pédagogiques qui ont lieu une fois tous les trois mois. Des sujets sont abordés autour de l'amélioration de nos pratiques, par exemple, l'accompagnement des jeunes à l'insertion professionnelle, développement du pouvoir d'agir des jeunes, innovation.

### ➡ **Les réunions d'équipe**

Une fois par semaine, l'équipe se réunit autour

- De points institutionnels à régler
- De temps de réflexion concernant la situation des adolescents (es)

La place de la psychologue est importante sur plusieurs points :

- Préserver une vision de la vie institutionnelle,
- Contribuer à élargir la réflexion de l'équipe au sujet de l'utilisateur
- Proposer des axes de travail
- Mettre en place un calendrier d'entretiens
- Envisager des rendez-vous avec les partenaires de santé

## II - LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

### 2.1 ROLE ET MISSIONS DES PSYCHOLOGUES DU POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS.

Dans le contexte des deux MECS du pôle, la fonction de la psychologue est d'offrir aux adolescents (es) et des jeunes majeurs (es) accueillis (es) un lieu d'écoute, de soutien et d'orientation psychothérapeutique à travers des entretiens individuels, une réflexion pluridisciplinaire avec l'équipe éducative qui les accompagne dans leur placement.

Le travail psychologique vient renforcer le travail d'étayage et de contenance affective. Ce dispositif d'écoute a pour objectif de permettre d'exprimer les angoisses mais aussi les envies, les désirs, les sentiments et les rêves des adolescents (es).

Les psychologues interviennent au sein des réunions d'équipe afin de permettre une analyse plus distanciée du quotidien.

C'est aussi un temps pour restituer son analyse, les observations et les évaluations faites lors des entretiens avec les adolescents (es).

Ce temps d'échange est très important car il permet d'ajuster un mode pédagogique à la clinique de l'adolescent.

L'organisation des réunions familiales dites systémiques permet de reprendre le projet personnalisé. Elles sont menées par la psychologue en présence de l'adolescent, de sa famille, du référent et du chef de service.

Les psychologues sont aussi présentes informellement sur le « terrain » avec les éducateurs afin d'échanger sur leurs observations ou événements du quotidien. Les psychologues accompagnent la vie des adolescents (es) aussi par une présence bienveillante et quotidienne au sein de leur lieu de vie, temps des repas, partage d'activités, etc...

Un temps individuel d'analyse de pratiques est proposé aux éducateurs qui le souhaitent.

Même si ce n'est pas leur fonction première les psychologues peuvent proposer un suivi thérapeutique temporaire le temps que l'adolescent (e) accepte d'être accompagné par un intervenant extérieur (CMP<sup>18</sup>, Maison des adolescents, psychologue ou psychiatre libéral...). Elles proposent aussi des entretiens de préparation ou d'accompagnement face à une orientation, à un rendez-vous spécifique

Les Psychologues coordonnent et assurent le lien entre tous les intervenants du champ du soin.

La réalisation d'ateliers à visée thérapeutique peut être également proposée par la psychologue de l'établissement (Atelier expression, Atelier « terre », Yoga...).

---

<sup>18</sup> Centre Médico Psychologique

## 2.2 - LES PROBLEMATIQUES RENCONTREES AU SEIN DU PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS

### *Parfois, le besoin de conflit permet aussi de grandir.....*

Les problématiques rencontrées en 2018 sont multiples, cependant nous assistons à une augmentation des prises en charge à dominante psychiatrique s'exprimant parfois par des actes de violence, de délinquance souvent accompagnés d'un phénomène de déscolarisation, d'errance et de consommation de produits stupéfiants.

Par ailleurs, nous notons une augmentation de l'accueil de mineurs non accompagnés de moins de 16 ans d'origines diverses. Cette population développe une souffrance psychique et/ou physique en lien avec son parcours d'exil, son isolement.

La prise en considération des problèmes de santé et l'accompagnement vers le soin psychologique et/ou physique sont également un point important.

L'accompagnement proposé par le pôle est élaboré en fonction des compétences et des difficultés propres à chaque jeune tout en permettant d'encourager la réalisation de ses potentialités psycho-affectives, intellectuelles et sociales. Il permet aussi d'atténuer ou de faire disparaître un ou plusieurs symptômes.

La souffrance psychique peut apparaître dans diverses circonstances de la vie.

Parfois, mal repérée et mal accompagnée, elle peut faire basculer l'individu dans une maladie somatique ou multiplier les difficultés et entraver l'inclusion sociale. Pour être perçu, cela nécessite d'être attentif aux situations de risque : émotion, angoisse, précarité, agression, altération de l'image du corps.

Une attention particulière doit être portée à la répétition, au manque de continuité, à la multiplication des troubles entraînant le décrochage scolaire

Le moyen de traiter cette souffrance psychique consiste à pouvoir reconstruire l'histoire de vie de l'adolescent(e), avec sa famille. Si l'on peut reconstituer, avec lui/elle, sa biographie la plus complète, cela permet de comprendre en partie l'enchaînement des interactions et des événements qui l'ont marqué et prédisposé à cette souffrance psychique.

Sur l'année 2018, les psychologues du pôle sont intervenues dans :

- Le soutien aux équipes engagées avec possibilité d'entretien individuel
- L'élaboration clinique lors de la mise en place du projet individualisé de chaque adolescente
- Le travail systémique auprès des familles des usagers
- Mise en place des ateliers à visée thérapeutique : danse, musique, dessin, Yoga
- Des actions collectives sportives, culturelles ou ludiques
- Des accompagnements à la grossesse
- La coordination des parcours de soin

### **2.3- SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE À LA PERSONNE VICTIME**

Certains faits de maltraitance liés à des évènements de la vie quotidienne subis par un/une résident(e) ou un/une professionnel(le) peuvent déclencher la mise en œuvre d'un soutien psychologique à la personne victime, si celle-ci accepte, afin d'évacuer par la parole, ou toutes autres formes d'expression un stress post-traumatique.

### III - L'ACTIVITE DU PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS

#### LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET LA MISE EN OEUVRE :

Mise en place d'actions d'animation qui favorisent l'épanouissement personnel et le développement du "pouvoir d'agir", la socialisation et la rencontre de l'autre, l'accès à la culture et à l'emploi, l'implication citoyenne, la sensibilisation à l'écologie.

Toutes les actions d'animation sont coconstruites avec les jeunes accueillis (es).

Elles sont formalisées (fiche projet, projet de camp, tableau d'activités, conventions) et mises en œuvre par l'équipe éducative ou par des intervenants extérieurs.

Chaque action est évaluée en groupe et soumise à un compte-rendu en réunion d'équipe.

#### 3.1 - ACTIVITES COMMUNES A LA GUITARE ET A LA VMA

##### Participation à l'atelier « Alter Egaux » « Trouve ta place ! » dans les locaux de la Guitare.

L'objectif : action qui vise à prévenir les risques de radicalisation auprès de publics en décrochage social :

Groupe mixte internat les 26 et 28 février 2018

Groupe mixte appartement les 27/02 et 1er mars 2018

#### Sorties culturelles



#### Sorties opéra Guitare /Villa Marie-Ange

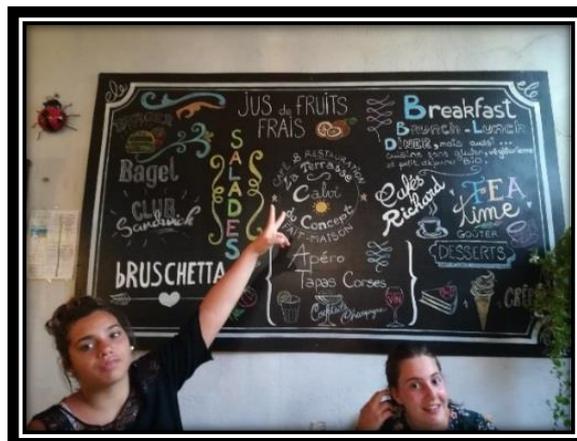
### 3.2 - LES CAMPS :

1 camp a été organisé l'été par l'équipe éducative de **la Guitare**, au Refuge de la Cantonnière – 06470 ESTENC – Parc national du Mercantour



*Camp au Refuge de la Cantonnière*

1 camp a été organisé par l'équipe éducative de **la Villa Marie-Ange**, en Corse au Club Loisirs Action Jeunesse (CLAJ) de Calvi



*Camp au CLAJ de Calvi*

### 3.3 - LES PROJETS EDUCATIFS

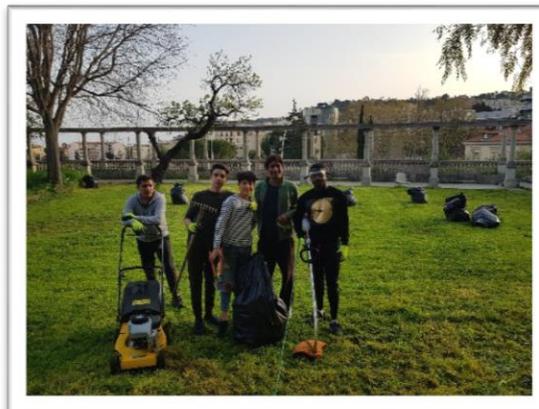
#### ATELIER DEBROUSSAILLAGE ET JARDINAGE

Cette activité s'inscrit dans un projet global visant à inscrire les jeunes et les impliquer dans l'entretien de leur espace de vie, dans le cadre d'une éducation à l'environnement.

Un projet jardinage a été réalisé pendant la période du printemps et de l'été

L'objectif général :

- Développement du pouvoir d'agir chez nos jeunes.
- Initier les jeunes aux travaux manuels.
- Favoriser la socialisation et l'entraide entre les jeunes.
- Leur permettre de s'approprier le lieu.
- Les sensibiliser à l'entretien de leur cadre de vie.
- Canaliser la frustration chez certains jeunes et inventer un moyen d'expression



Activité Débroussaillage et Jardinage



## INAUGURATON DU JARDIN POTAGER ET FÊTE DE L'ETE

**FETE DE L'ETE**

FONDATION DE NICE  
Patrimoine: Saint-Pierre Actes  
ACCUEILS CULTUREL ENFANCE

*Le Secteur Enfance-Jeunesse-Famille de la Fondation de Nice PSP/ACTES vous invite à la fête de l'été au sein de la*

**MECS la Guitare - 4 avenue de Gairaut**  
**Le mercredi 04 juillet 2018 à partir de 18 heures.**

*Vous seront présentées diverses actions menées durant l'année par les jeunes avec le soutien de l'équipe éducative.*

*Nous en profiterons pour inaugurer notre jardin potager.*

*On compte sur votre présence.*



« Bonjour à tous,

Je tiens à vous féliciter très sincèrement pour la qualité de la très belle fête organisée à la guitare hier soir.

Elle rend hommage au travail que vous réalisez avec les jeunes au quotidien, à vos réussites, à votre engagement aussi.

Ce jardin est d'autant plus beau qu'il a été fait avec les jeunes, qu'il s'inscrit dans une dynamique d'éducation à l'environnement, que vous avez réussi à l'articuler aussi naturellement avec la cuisine pédagogique et qu'il préfigure une autre façon de consommer. La vidéo, d'une grande qualité, les productions des différents ateliers, d'écriture, yoga, modelage... démontrent à quel point vous réussissez à mettre en images, en mots de très beaux projets avec les jeunes confiés.

Et bravo aussi pour ce superbe buffet qui nous a régales

La présence, les applaudissements, la mobilisation des jeunes, des cadres de tout le secteur, de notre présidente, Douma, de notre Dg, Caroline et de Mme Vial qui représentait le Conseil Départemental hier soir vous font honneur pour le travail accompli au quotidien. »

Pierrette CAZALERE-JOUAN

Directrice du Secteur Enfance-Jeunesse et Familles

Prises de vue et montage réalisés dans le cadre  
de l'atelier audiovisuel  
"Ma guitare"

Projet mené par:  
Zied Labib

Réalisé avec les jeunes de la Guitare

Outils: Smartphones / Pinnacle  
Studio V20

Musique labellisée  
"Offre légale HADOPI"

La Guitare Juin 2018

## PROJET SPORT

### Les séances de sport à la Guitare avec le Coach sportif



*Le sport avec coach sportif*



Les séances de sport réalisées par un coach sportif sont adaptées aux envies et aux demandes des jeunes. La course et le renforcement musculaire permettent de valoriser leurs capacités et leurs compétences.

## ACTIONS MISES EN ŒUVRE TOUT LE LONG DE L'ANNEE

Organisations d'activités purement ludiques dans le but d'apporter du plaisir aux résidents (cinéma, bowling, équitation, pétanque ...) et de favoriser la cohésion de groupe

### Aqua Splash



### Pétanque

### Parc d'attraction



### Soirée pizzéria





Laser game



Confection de repas typiques



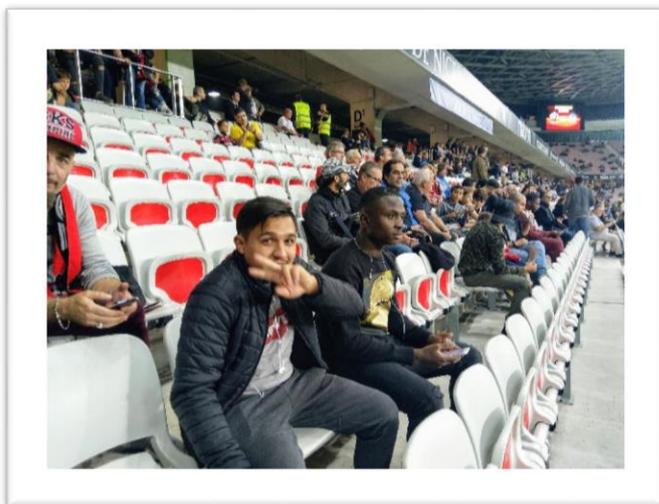
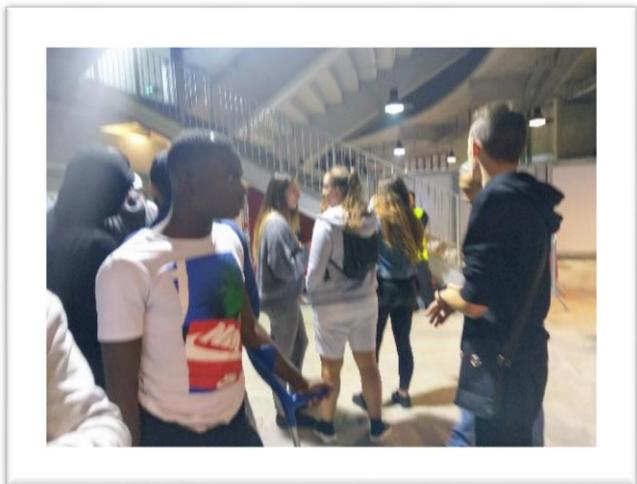
Barbecue



Pot de départ

## Les matchs de football OGCNICE

Cette année, les jeunes de la Guitare ont pu participer à l'ensemble des matchs de l'OGC NICE grâce au service Mission Handicap de la Direction Générale Adjointe des Solidarités de la Mairie de Nice.



## ACTIVITES A LA VILLA MARIE-ANGE

### ANNIVERSAIRE « LES 10 ANS »

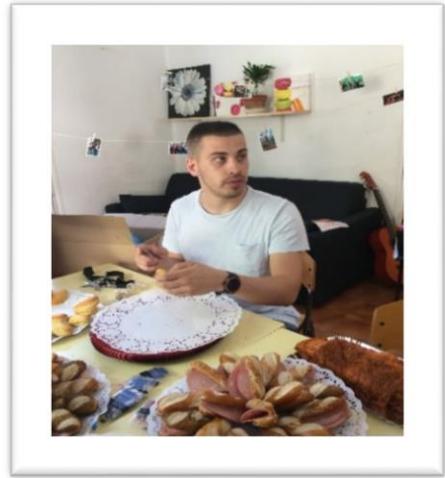
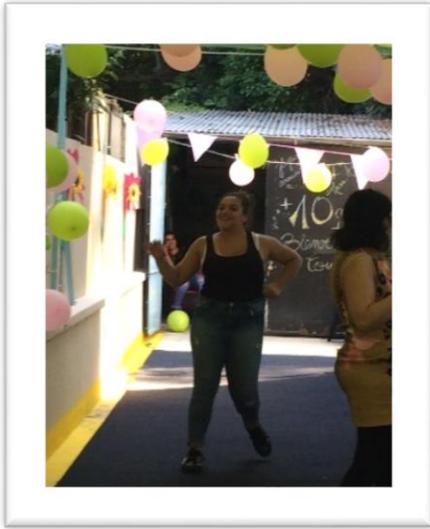
Pour cette occasion spéciale, la villa Marie-Ange s'est transformée en galerie d'Art interactive. Chaque pièce de la maison représentait une année vécue : nous avons pu découvrir des expositions de photos, dessins, vêtements et déguisements qui représentaient des moments de vie partagés durant dix années.

Lors de cette soirée, les professionnels ayant travaillé sur les lieux les années passées, ainsi que les jeunes filles accompagnées durant cette durée, ont été invités à partager ce moment convivial et nostalgique avec nous. Echanges de souvenirs, partage entre professionnels et jeunes ont bien été au rendez-vous.

Afin d'animer la soirée, des photos ont été prises avec un polaroid afin d'être affichées directement. Chacun a eu la possibilité de partir avec une photo, dans le but de préserver un petit bout de cette soirée de partage.



*Moments privilégiés où des images et situations sont remontées à la surface, toujours aussi vivaces dans les têtes. L'occasion de se souvenir.*



*« Vous m'avez fait grandir » - C.  
« Merci pour toutes ces années de patience » - K*

## LE PROJET HANGAR

Nous avons organisé plusieurs soirées festives et des activités autour des arts vivants et du sport, propositions qui ont su être appréciées par les jeunes filles accompagnées. Ainsi, elles ont su se saisir de ces projets et prennent à ce jour des initiatives dans le but de renouveler ces temps de partage.

Les jeunes filles ont ainsi fait la demande d'obtenir un espace qui leur permettrait de partager du temps ensemble à l'extérieur durant la période estivale. D'autant que la Villa Marie-Ange dispose d'un hangar vide à l'arrière de la maison, ainsi que d'un espace extérieur.

Elles ont également émis le souhait que le hangar puisse être aménagé de façon à ce qu'elles puissent l'utiliser comme salle de sport et de danse afin de s'épanouir en prenant soin de leurs corps, mais aussi d'avoir à disposition un home-cinéma afin d'organiser des soirées projection de films entre elles, en quelque sorte, le besoin s'exprime autour d'une salle polyvalente

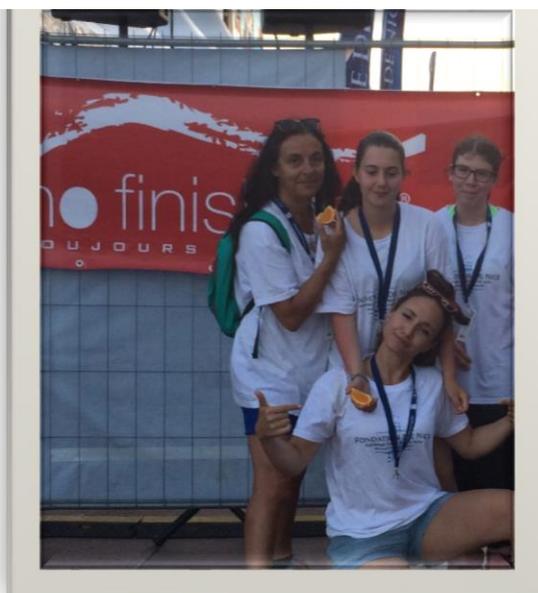
Nous avons cherché des financements externes et pour ce faire, nous avons activement participé à la No Finish Line.

Ce projet qui a nécessité des autorisations auprès de la Ville de Nice est en cours de réalisation. Des devis d'aménagement ont été effectués en lien étroit avec l'Association « Children & Future » et la Direction des Services Techniques de la Fondation. Il prend du temps mais il sera réalisé en 2019 pour transformer ce hangar en salle polyvalente pour et avec les jeunes de la VMA.

## **PARTICIPATION A LA NO FINISH LINE du 06 au 10 juin 2018**



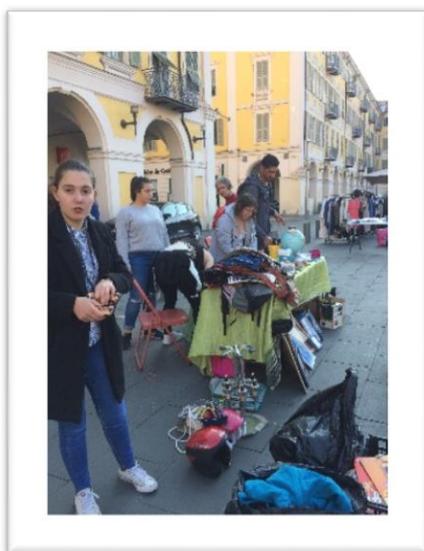
### **Les salariés et les jeunes adolescentes participent à la NO FINISH LINE**



La NO FINISH LINE a retenu le projet concernant l'aménagement du hangar en salle multi-activités (danse...). Dans le cadre du développement du pouvoir d'agir des jeunes, axe prioritaire de notre Fondation, des jeunes filles de la VMA ont proposé ce projet et l'ont élaboré avec des éducateurs(ices).

## **MERCI A LA NO FINISH LINE**

## LE VOYAGE DISNEYLAND



Je vous propose d'organiser un séjour dans un **parc d'attraction**.

Pour le financer nous participerons à **des vides greniers**.

Le premier se déroulera le **dimanche 21 octobre** à Villeneuve Loubet.

Pour préparer le vide grenier, nous nous rendrons à la Ressourcerie pour trier, nettoyer et ranger les objets à vendre :

Le mercredi 10 octobre à partir de 10h30

Le mercredi 17 octobre à partir de 15h30

Inscrivez-vous auprès des éducateurs.

Seules les filles qui participeront aux préparations et/ou au vide grenier pourront partir en séjour.

Sabine – Responsable du Projet





Pour la première fois, cette année, la Villa Marie-Ange a accompagné deux jeunes durant leurs grossesses et jusqu'à l'accouchement. Le service a dû s'adapter et a rencontré beaucoup de difficultés dans l'orientation appropriée.

D'un côté, cela interroge sur la prévention et le refus de certains d'accepter la contraception, ce désir prématuré de vouloir être mère jeune sans pour autant mesurer les difficultés à venir.

En 2018, la Villa Marie-Ange a été plusieurs fois sollicitée pour accueillir d'autres jeunes mineures enceintes.

« Concernant la problématique des mineures enceintes, il s'avère qu'elle est de plus en plus prégnante dans le dispositif de protection de l'enfance et invite à une réflexion plus générale sur l'adaptation de l'offre de service aux besoins et également sur la conduite d'actions de prévention en direction du public. »

Cécile THIRIET- Chef du Service de l'enfance, de la jeunesse, et de la parentalité

« C'est vraiment magnifique cette naissance qui nous bouleverse tous dans ce quotidien difficile dans l'accompagnement des adolescentes de la VMA. Bravo et merci aux collègues qui ont su assurer une bienveillante et permanente attention envers cette jeune femme au parcours chaotique. »

FETNAN Khalid – Directeur Pédagogique Adjoint

## ACTIONS MISES EN ŒUVRE TOUT LE LONG DE L'ANNEE



**Sorties nautiques**



Sortie SALTO



Sortie KRAV MAGA





**Sortie cinéma**



**Sortie carnaval**

### 3.4 - LA CUISINE EDUCATIVE

Ce projet est porté par les équipes de la Villa Marie Ange depuis presque 10 ans et de la Guitare depuis 2016.

Les objectifs sont :

- Accompagner les adolescents vers « une autonomie » suffisante en vue de leur passage en appartement mais également pour leur vie future. La cuisine pédagogique doit permettre à ces derniers (es) de s'approprier progressivement « l'outil cuisine » afin de développer les compétences peu ou insuffisamment valorisées, nécessaires à la vie en autonomie.
- Se familiariser avec l'équilibre alimentaire au travers de l'élaboration de menus quotidiens.
- Accompagner les adolescents dans l'apprentissage de l'entretien d'une cuisine.
- Appréhender une capacité d'organisation et d'anticipation nécessaire dans la confection de repas.
- Développer la notion de « collectivité » permettant une meilleure cohésion de groupe essentielle dans un internat.
- Travailler de façon concrète la gestion de budget et la notion de « réalité financière ».
- Travail en partenariat tant dans le déroulement du projet que dans sa construction.

Ce projet nécessite la participation systématique des jeunes pour l'élaboration des menus jusqu'à la réalisation des plats. Ce qui représente un nombre considérable de repas confectionnés pour l'année 2018 avec les jeunes et les éducateurs des deux équipes.

Afin de mesurer le nombre exact de repas confectionnés et de la charge de travail ou des difficultés qui en découlent, un nouvel outil d'évaluation quantitative sera mis à disposition en 2019.

### 3.5 - LES PARTENAIRES

Les spécificités de l'accompagnement des adolescents(es) et jeunes majeurs(es), rendent incontournables des interventions plurielles.

Les équipes du pôle adolescents travaillent en collaboration avec les Maisons des Solidarités Départementales (MSD) de Nice et la cellule MNA du département, mais aussi avec les services de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), de l'Action Educative à Domicile (AED), du Placement à Domicile (PAD), de la Maison de l'Enfance de la Trinité, de la plateforme jeunes.

L'objectif principal est d'améliorer sans cesse la qualité de notre prestation auprès des adolescents (es) et des familles.

Nous développons notre partenariat avec les ressources internes de la Fondation de Nice. Ainsi, nous avons collaboré avec plusieurs services afin d'élargir nos champs de compétences dans le souci d'offrir un accompagnement de plus grande qualité (Cap Entreprise, Auto-école sociale, Epicerie Solid'actes, Lieu Ressources, Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologies (CSAPA), Halte de Nuit, Pélican, Ressourcerie, Reprises ...).

Sur le plan santé, les adolescents (tes) peuvent bénéficier d'un suivi extérieur : équipe médicale des établissements Instituts Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP), Institut Médico Educatif (IME), Les Cadrons Solaires, Maison des Adolescents, Centre Psychodynamique de Jour pour Adolescents (es) (CPJA), Unité Mobile, Unité Psychiatrique pour Adolescents (es) Générale (UPAG), Structure Intersectorielle pour Adolescents (es) Difficiles (SIPAD), Hôpital de Jour, médecins, Centre d'Accueil Psychiatrique (CAP Pasteur), Centres Médico-Psychologiques (CMP) jeunes et adultes, Carrefour Santé, centre mutualiste de santé, etc...).

Nous sommes en lien avec les établissements scolaires, collèges, lycées, universités, centres de formation des apprentis (es) (CFA), Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA), Unité Pédagogique pour élèves allophones et arrivants (UP2A), classe relais, pour suivre les jeunes, au niveau de la scolarité.

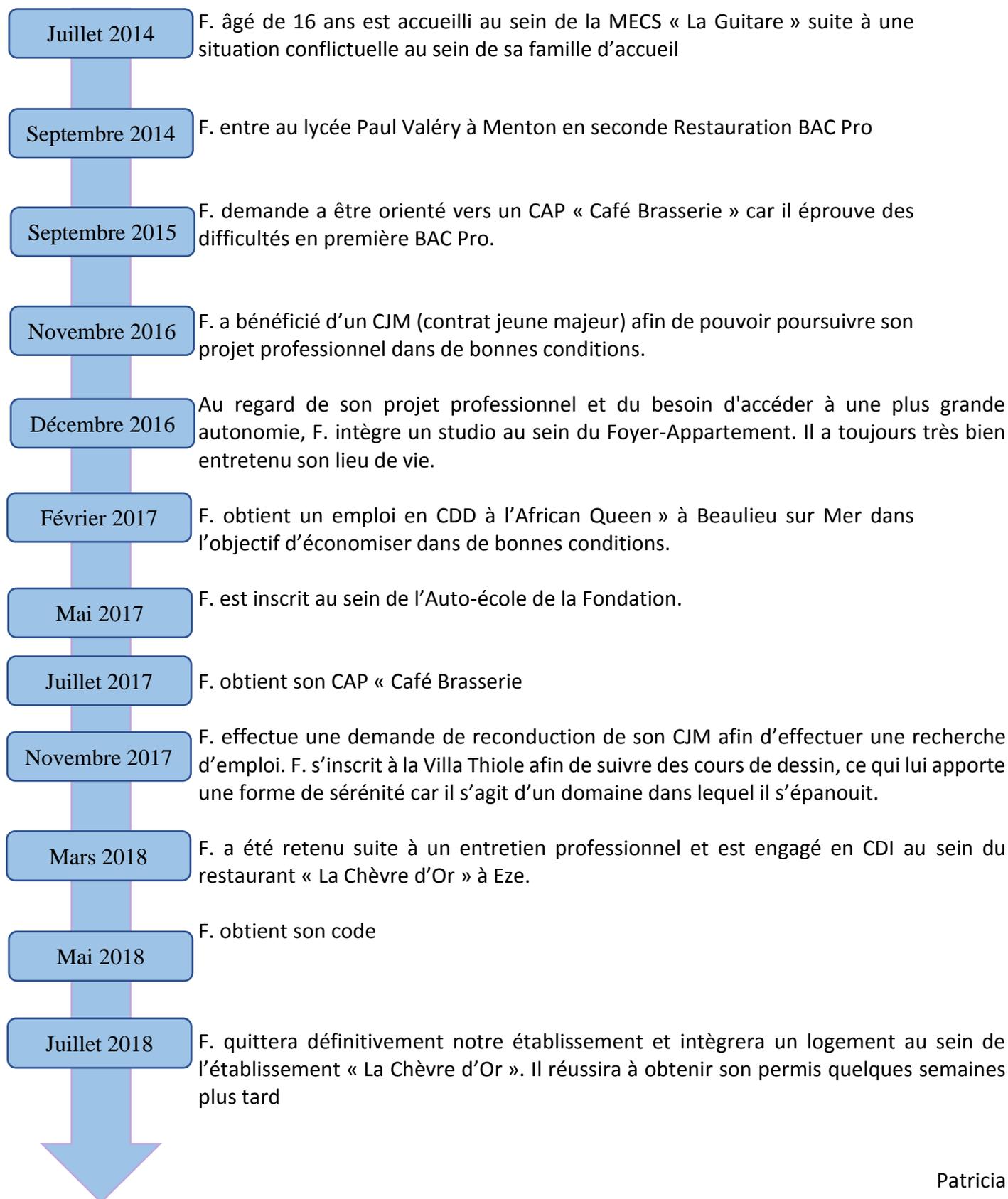
Pour certains jeunes en attente d'orientation ou en décrochage scolaire, la mission locale devient notre interlocuteur privilégié proposant différents dispositifs dont celui de la garantie jeune, le service civique. Nous pouvons également nous appuyer sur la Chambre de Commerce et de l'Industrie pour obtenir des conventions de stage et bien sur le service lieu ressources. Pour ceux qui débutent dans la vie active, des rencontres régulières sont organisées avec les employeurs.

Nous privilégions l'accès au sport et à la culture, pour cela, nous travaillons avec : des centres de loisirs, Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM), Collectif des Espaces de Diffusion Artistique et Culturelle (CEDAC), Centre Loisirs Action Jeunesse (CLAJ), Comité de l'Enfance et de la Jeunesse des Alpes-Maritimes (CEJAM), Chantiers jeunes, Maire de Nice, Les Harleys du cœur », les enfants de Frankie, BPDJ (Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvénile), Musée du sport, Association Children and Future, opéra de Nice, bibliothèque municipale, etc..

Nous maintenons notre partenariat avec Ligne d'Azur, ce qui facilite la mise en place d'abonnement annuel pour le transport des jeunes

### 3.6 - EXEMPLES DE PARCOURS DE VIE :

#### LA GUITARE



Patricia  
Educatrice Référente

## LA VILLA MARIE ANGE

M a été accueillie à la VMA en septembre 2017. Sa famille, originaire d'Irak, a fui la guerre ; son père a émigré en France puis a pu bénéficier d'un regroupement familial et être rejoint par sa femme et leurs 3 enfants, en 2010. Arrivés à Paris, un logement leur a été proposé à Nice, dans le quartier de l'Ariane ; alors âgée de 11 ans, M a pu aller au collège en toute sérénité, ce qui n'était plus possible dans son pays depuis longtemps, à cause des risques de bombardements.

M grandissant, ses parents l'ont progressivement amenée à prendre part à leurs conflits parfois violents ; la famille a dans un premier temps été suivie par les services sociaux, mais à l'aube de la majorité, M n'a plus supporté le climat familial trop pesant et elle a quitté le domicile, se présentant spontanément à la MSD pour demander son placement.

Elle a d'abord été orientée en famille d'accueil, a signé un Contrat Jeune Majeure, puis a été orientée à la Villa Marie Ange afin d'intégrer un appartement et travailler sa prise d'autonomie. A son arrivée, elle avait déjà entamé ses propres démarches de demande d'asile, aidée par son éducateur répondant. L'équipe de la VMA a pris le relais, essayant tant bien que mal de ne pas se perdre dans le dédale des administrations françaises. M, accompagnée par son éducatrice référente, a même fait un aller-retour à Paris en une journée, pour se rendre à la convocation de l'OFPRA et expliquer les raisons de sa demande d'asile. Elle a ainsi pu obtenir le statut de réfugiée, dans l'attente de recevoir son titre de séjour ; et elle fut longue, cette attente, car il manquait toujours un document à déposer en préfecture... Une année entière de patience et d'inquiétude...

Lorsqu'elle a été accueillie à la VMA, M était scolarisée en 1<sup>ère</sup> Professionnelle Gestion et Administration au lycée Magnan ; malheureusement, rattrapée par ses difficultés, elle a progressivement décroché et a souhaité s'orienter vers une formation en alternance afin de gagner un peu d'argent ; nous l'avons accompagnée dans ce changement mais il devenait de plus en plus difficile pour la jeune fille d'avancer dans ses projets. Fragilisée par un parcours difficile et par la rupture du lien avec sa famille, en perte de repères et faisant face à de nombreux conflits avec son petit ami, en quête d'identité aussi, M a « sombré » et a dû être hospitalisée quelques temps. Plusieurs semaines ont ensuite été nécessaires à son rétablissement, [durant lesquelles nous l'avons encouragée à entamer une thérapie afin de faire le point sur son histoire] ; suite à ce passage à vide, la jeune fille avec l'aide de l'équipe a cherché ses propres solutions.

En septembre 2018, elle a trouvé un emploi de vendeuse en CDD dans une boutique de lingerie, puis l'idée de trouver son propre logement a germé. En cherchant seule mais avec l'appui de l'équipe et l'intervention de la CESF, elle a pu signer un bail avec un couple de personnes âgées désireuses de lui donner sa chance ; nous l'avons aidée à ouvrir son premier compte bancaire, à faire sa demande d'allocation logement, à ouvrir ses droits à la sécurité sociale... Et M a pris son envol.

Ce fut un peu difficile au début, de quitter les jeunes, avec qui elle avait tissé des liens très forts, de dire au revoir à l'équipe qui l'avait accompagnée et soutenue dans cette année charnière de sa vie, mais elle a trouvé la force de le faire et aujourd'hui, elle vole de ses propres ailes.

Elle a obtenu son titre de séjour en février et elle peut enfin, comme elle le souhaitait, résider en France en tant que citoyenne française et non plus comme demandeuse d'asile, car selon ses propres mots « *Je ne demande pas l'asile, mon pays c'est la France* »

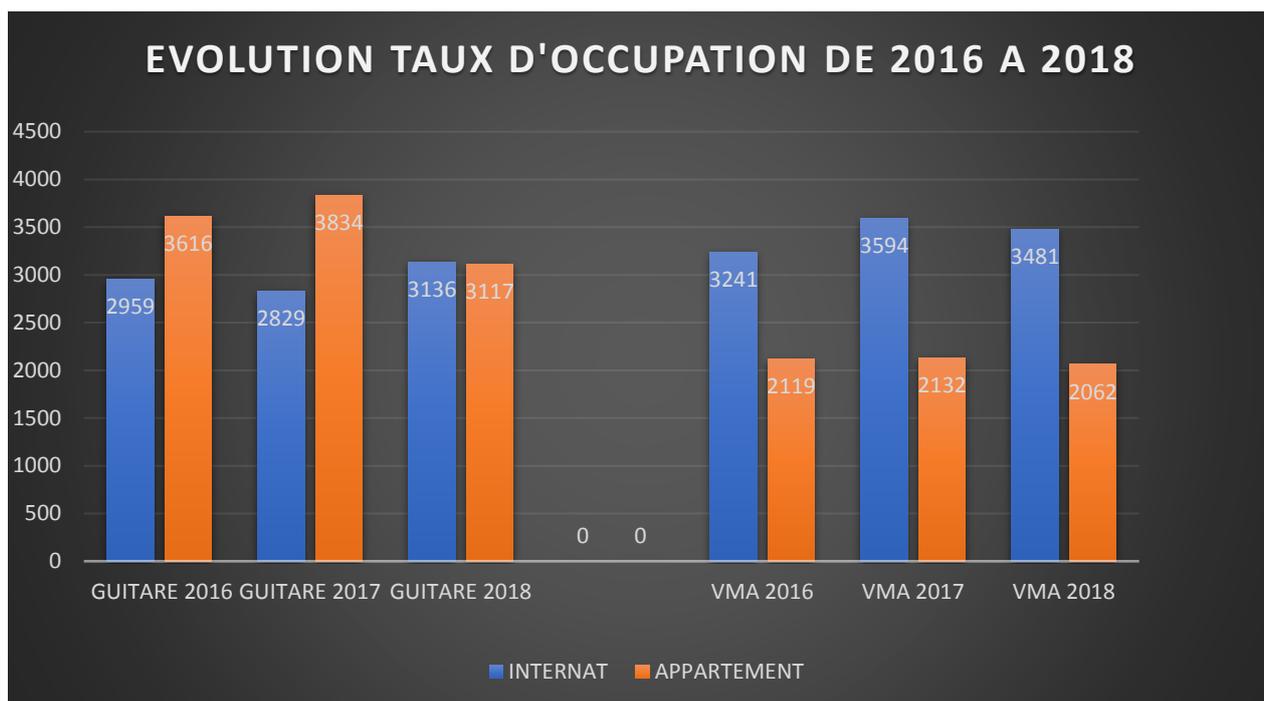
*Fanny, Educatrice Référente*

## IV - ELEMENTS CHIFFRES ET ANALYSE

L'activité du Secteur Adolescents (internat MECS La Guitare, internat MECS Villa Marie-Ange et Appartements) pour l'année 2018 se termine avec **11 796** journées d'accueil pour **12 389** en 2017. Le taux d'occupation est en baisse de 593 journées.

JOURNEES D'OCCUPATION EN 2018							
	LA GUITARE			VILLA MARIE-ANGE			
	Internat	Appartement	TOTAL GUITARE	Internat	Appartement	TOTAL VMA	TOTAL GENERAL
JANVIER	307	256	563	324	186	510	1 073
FÉVRIER	265	252	517	280	168	448	965
MARS	284	228	512	310	186	496	1 008
AVRIL	241	239	480	316	180	496	976
MAI	276	248	524	310	176	486	1 010
JUIN	261	240	501	310	160	470	971
JUILLET	278	259	537	319	186	505	1 042
AOÛT	279	248	527	318	186	504	1 031
SEPTEMBRE	260	258	518	288	145	433	951
OCTOBRE	262	279	541	279	137	416	957
NOVEMBRE	206	300	506	207	178	385	891
DÉCEMBRE	217	310	527	220	174	394	921
<b>TOTAL</b>	<b>3 136</b>	<b>3 117</b>	<b>6 253</b>	<b>3 481</b>	<b>2 062</b>	<b>5 543</b>	<b>11 796</b>

## 4.1 - EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION DE 2016 A 2018



En 2018, le taux global d'occupation du Pôle Adolescents s'élève à 97,94 %.

Cette année, la diminution de l'activité de la Guitare (100,4% en 2017 contre 94,92% en 2018) est essentiellement due au rajeunissement des jeunes accueillis rendant le passage sur des appartements impossible. Cela a engendré un taux d'inoccupation des logements attribués relativement important. À cela, il faut rajouter la multiplication des situations extrêmement problématiques de certains adolescents rendant difficile la cohabitation, le vivre ensemble. Nous avons fait le choix assumé de ne pas remplir immédiatement les places inoccupées afin d'éviter des situations dangereuses et garantir la sécurité de tous.

Pour la Villa Marie-Ange, le taux d'occupation est toujours très élevé. L'établissement a répondu à l'urgence et à des situations totalement inconnues pour une MECS, à savoir garder des jeunes filles enceintes qui n'ont pas pu être orientées sur des services spécialisés mère-enfant.

### Taux d'occupation La Guitare comprenant les appartements de la Villa Marie-Ange :

2014	2015	2016	2017	2018
95.99%	97.80%	98.98%	100,4	94,92 %

### Taux d'occupation Internat de la Villa Marie-Ange :

2014	2015	2016	2017	2018
68 %	82.86 %	98,66 %	109,4 %	105,97 %

## 4.2 - LES ADMISSIONS DU POLE ADOLESCENTS EN 2018

Pour la Guitare :

### 10 jeunes garçons ont intégré l'établissement

- 1 jeune de la MET- ACTES
- 6 jeunes des Foyers de l'Enfance des A-M (dont 1 MNA et 2 mineurs étrangers)
- 1 jeune MNA de l'Association PAJE
- 1 jeune en famille d'accueil
- 1 jeune en famille naturelle

La majorité des jeunes admis sont issus des Foyers de l'Enfance du département. Il est à noter une diminution des admissions des MNA par rapport à 2017.

Pour la Villa Marie-Ange :

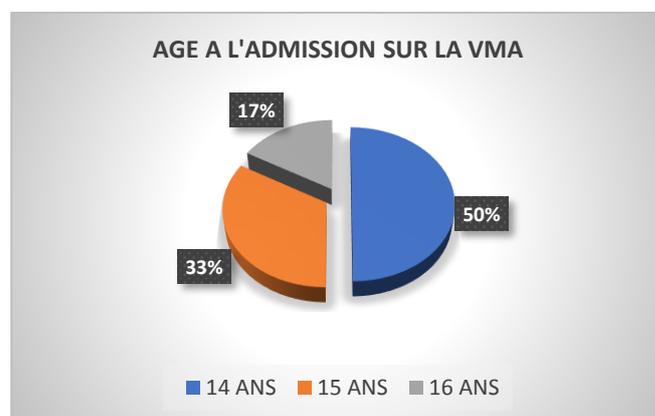
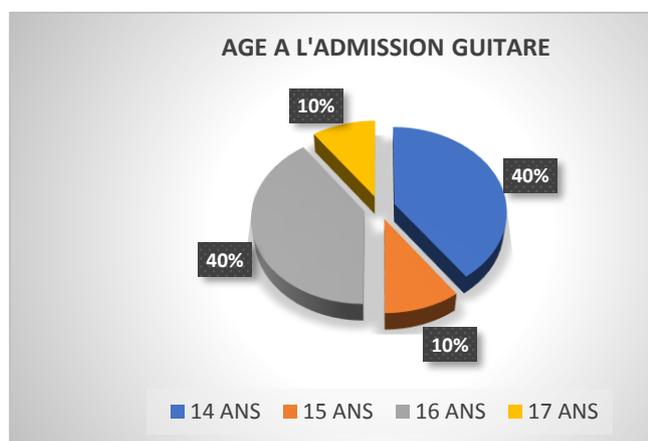
### 6 jeunes filles ont intégré l'établissement :

- 1 jeune en famille d'accueil
- 1 en Accueil d'urgence
- 1 jeune du service Placement à Domicile
- 1 jeune de la MET ACTES
- 1 jeune d'ALC L'ENVOL
- 1 jeune de l'Association PAJE

Sur la Villa Marie-Ange, on peut noter la diversification des admissions.

## 4.3 - L'AGE DES ADOLESCENTS

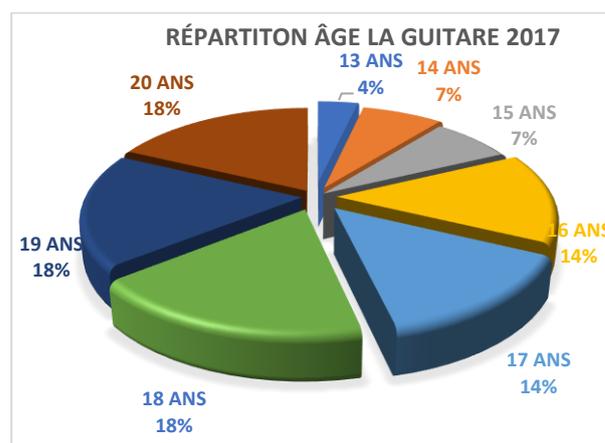
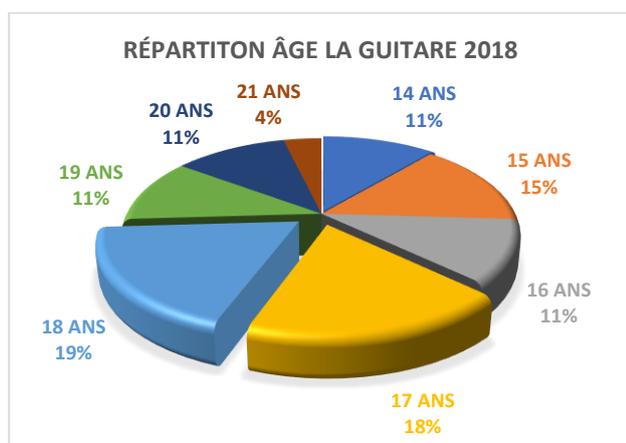
L'âge des adolescents à l'admission



En 2018, nous constatons, pour la Guitare ou la VMA, une augmentation des admissions de jeunes de 15 ans ou moins, contrairement à 2017, où les admissions concernaient essentiellement des jeunes de plus de 16 ans. Cette tendance peut s'avérer problématique au regard de la gestion des passages sur les appartements semi-autonomes.

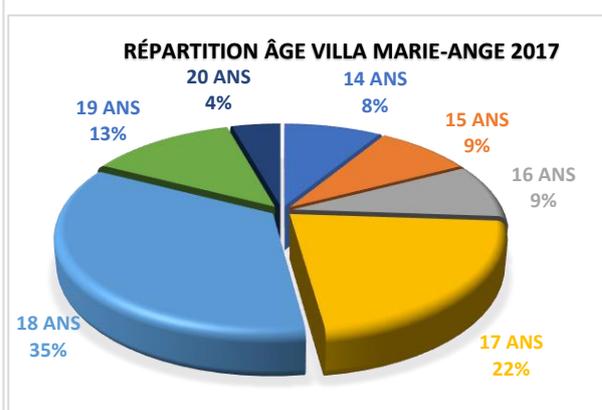
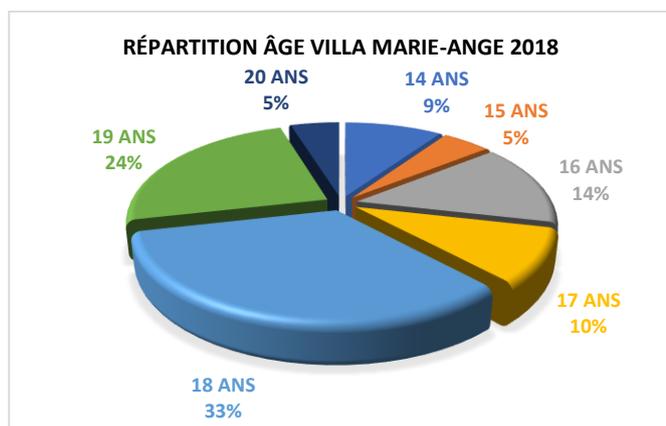
L'âge des adolescents au 31/12/2018

## La guitare



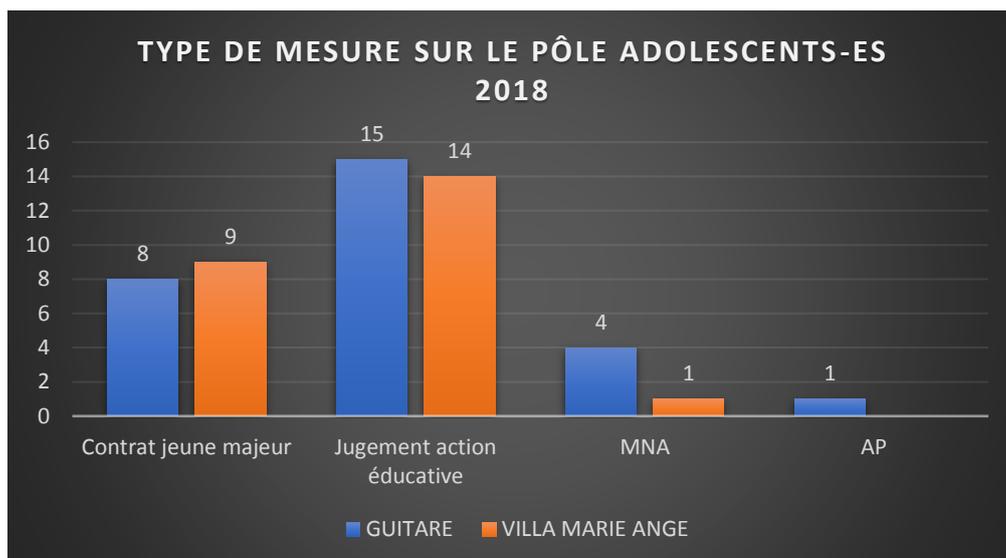
De manière générale nous assistons à un rajeunissement de la population accueillie. Fin 2018, 45% des jeunes accueillis avaient plus de 18 ans contre 54% en 2017. Les Contrats Jeunes Majeurs sont encore accordés en nombre exceptés ceux concernant les jeunes Mineurs Non Accompagnés

La complexité des problématiques de certains jeunes nécessite un besoin d'étayage éducatif plus long. Du coup les passages des jeunes de l'internat sur les appartements semi-autonomes peuvent nécessiter plus de temps. Il en est de même concernant les jeunes majeurs. L'accompagnement nécessite de prendre le temps nécessaire à une sortie du dispositif dans des conditions optimisées et éviter ainsi les sorties sèches.



Certains jeunes sont maintenues en internat sans pouvoir bénéficier d'une prise en charge en appartement dès 16 ans en raison des conduites comportementales ou addictions très marquées.

## 4.4 - LES TYPES DE MESURE



Les JAE<sup>19</sup> sont les mesures les plus représentatives des mineurs(es) accueillis (es). Le nombre de MNA<sup>20</sup> se stabilise, il est toujours moindre chez les filles que chez les garçons. La durée des CJM<sup>21</sup> est généralement comprise entre 3 à 6 mois. Le contrat jeune majeur peut être renouvelé sous conditions.

Pour un jeune salarié ou en contrat d'apprentissage, les contrats ne sont que très rarement renouvelés au-delà d'un an (deux CJM de 6 mois). Contrairement aux jeunes scolarisés n'ayant pas fini leur cursus de formation qui eux, peuvent bénéficier d'un accompagnement bien plus long.

À 18 ans, l'angoisse de se retrouver à la rue, de ne pas pouvoir poursuivre leurs études, de ne plus bénéficier d'un accompagnement, d'être isolé... est souvent présente chez les jeunes accueillis.

C'est une période charnière qui doit être bien préparée en amont avec les partenaires (entretien avec le RTPE<sup>22</sup> à 17 ans...) afin d'éviter que ces derniers aient le sentiment d'être abandonnés à mi-chemin. Aussi les équipes doivent être vigilantes pour anticiper la majorité et penser très tôt à des orientations notamment concernant les questions de l'emploi et du logement.

Quant aux mesures concernant les accueils provisoires, elles tendent à disparaître sur les internats au profit de nouvelles mesures, Placement à Domicile (PAD), Action Educative à Domicile Renforcée (AEDR), Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO),..

<sup>19</sup> Jugement en Action Educative

<sup>20</sup> Mineur Non Accompagné

<sup>21</sup> Contrat Jeune Majeur

<sup>22</sup> Responsable Territorial de la Protection de l'Enfant

## 4.5 – LES ORIENTATIONS

### ➡ Les orientations après sortie en 2018

#### Pour La Guitare :

#### 10 jeunes garçons ont quitté l'établissement

- 2 jeunes ont intégré la Plateforme Service Jeunes (service interne)
- 1 en appartement autonome
- 1 réorientation
- 1 incarcéré
- 4 retours famille
- 1 réorienté FDE<sup>23</sup>

#### Pour La Villa Marie-Ange :

#### 6 jeunes filles ont quitté l'établissement :

- 5 retours vie autonome
- 2 retours famille
- 1 jeune orientée en meublé ALC
- 1 jeune orientée ALC APPART'E
- 1 jeune orientée à domicile par le Responsable Territorial de la Protection de l'Enfance
- 1 orientée aux ACT

La grande majorité des jeunes sortis de nos établissements ont bénéficié d'une orientation, ce qui démontre que les sorties sont suffisamment préparées malgré les difficultés rencontrées.

Il est à noter que cette année nous avons pu nous appuyer sur des services de la fondation pour les situations les plus précaires.

Trois adolescents (es) ont été réorientés sur d'autres établissements au regard de leur passage à l'acte sur d'autres jeunes accueillis ou sur des membres du personnel. 1 Jeune a été incarcéré la veille de sa majorité suite à de nombreux déboires judiciaires, antérieurs au placement à la Guitare

Les places en FJT<sup>24</sup> étant restreintes, d'autres pistes en termes de solution d'habitat ont été explorées. (Colocation, parc privé, Parrainage, structure spécialisée, plateforme jeunes...).

Il est à noter aussi cette année un nombre important de retour en famille et beaucoup de réussite en vie autonome avec des CDD ou CDI obtenus et des appartements dans le diffus.

Certains jeunes reviennent sur site et sont fiers du parcours accompli.

---

<sup>23</sup> Foyer de l'Enfance

<sup>24</sup> Foyer Jeunes Travailleurs

## 4.6 - LES SEJOURS DE REFLEXION ET FUGUES

### Les séjours de réflexion

#### **Pour La Guitare :**

4 jeunes garçons ont été orientés en séjour de réflexion sur un studio de la MET de la Trinité (studios)

1 jeune de la MET a été orienté en séjour de réflexion à la Guitare

#### **Pour la MECS Villa Marie-Ange :**

1 jeune adolescente a été orienté en séjour de réflexion à la MET de la Trinité (studios)

1 jeune de la MET a été orienté en séjour de réflexion à la VMA

Le séjour de réflexion permet à l'équipe de souffler face à des passages à l'acte répétés et/ou des comportements irrespectueux et il permet une reconnexion qui redonne du sens au parcours de vie de l'adolescent dans un moment vécu comme une impasse.

*« Je sais qu'à chaque fois que je mets quelque chose en place, je ne vais jamais jusqu'au bout. J'enchaîne les bêtises jusqu'à ne plus me reconnaître. J'en ai beaucoup parlé avec maman, je voudrais m'accrocher, mais j'aurais besoin de vous aussi. » A – 17 ans*

La pluralité des problématiques rencontrées dans nos services nous amène sans cesse à adapter, inventer une forme d'accompagnement. Le séjour de réflexion est devenu un moyen utilisé de plus en plus fréquemment.

Pourtant, il est difficile d'utiliser le réseau des structures existantes hors département qui demande systématiquement l'aval du jeune qui n'est pas en état d'adhérer.

De plus, les foyers « relais » n'existent plus et les possibilités de réorientation sur les Foyers de l'Enfance sont quasi nulles. Nous avons donc dû mobiliser nos propres ressources.

Une réflexion collective est donc engagée au regard de ce phénomène. Des lieux répondant à nos attentes sont en recherche comme des lieux de vie (Gîtes) à la campagne, des familles d'accueil relais.

## 4.7 - SCOLARITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE EN 2018

### ➔ Scolarité et insertion professionnelle

ANNEE 2018	GUITARE	VMA
Apprentissage	5	1
En contrat de travail	4	3
Collège	3	4
Lycée	5	4
Etudes supérieures	1	
Faculté	1	2
Etablissement spécialisé	3	2
Autres : Contrat Garantie Jeunes ou Service Civique - AAVA	2	3
Non scolarisé – La Ressourcerie (Fondation de Nice) - remise à niveau (la Clé)	3	5
A la recherche d'emploi	1	

### Pour le Pôle Hébergement Adolescents :

La plupart des jeunes adolescents (es) sont inscrits(es) dans un dispositif scolaire, universitaire, préprofessionnel ou professionnel.

Les études courtes sont souvent privilégiées par nos jeunes afin de disposer de revenu rapidement permettant pour certains une forme d'émancipation les amenant à quitter le dispositif de la protection de l'enfance. Environ 10 % de nos jeunes bénéficient d'un accompagnement en institution spécialisée (ITEP, IME, Cadran Solaire)

Certains jeunes sont inscrits depuis 2018 à la Garantie Jeune. Sur les 4 expériences, le Service Civique est beaucoup plus porteur de projets pour l'insertion professionnelle et de réussite.

### ➔ Réussite scolaire et professionnelle

DIPLOMES	LA GUITARE	VILLA MARIE ANGE
Certificat de formation générale		1
Brevet des Collèges	2	
CAP	1	1
BACCALAUREAT	2	1
BREVET TECHNICIEN SUPERIEUR	1	

### Pour La Guitare et la VMA

Malgré de très belles réussites en 2018, dont 3 baccalauréat et 1 BTS, certains jeunes (environ 15%) refusent toute scolarité soit à la suite d'exclusions multiples, d'une fragilisation de la personnalité menant à des phénomènes d'errance ou de non projection sur l'avenir, ou d'un refus scolaire anxieux.

# V - GESTION DES MOYENS HUMAINS

## 5.1 - ORGANIGRAMME



Version au 01/02/2018

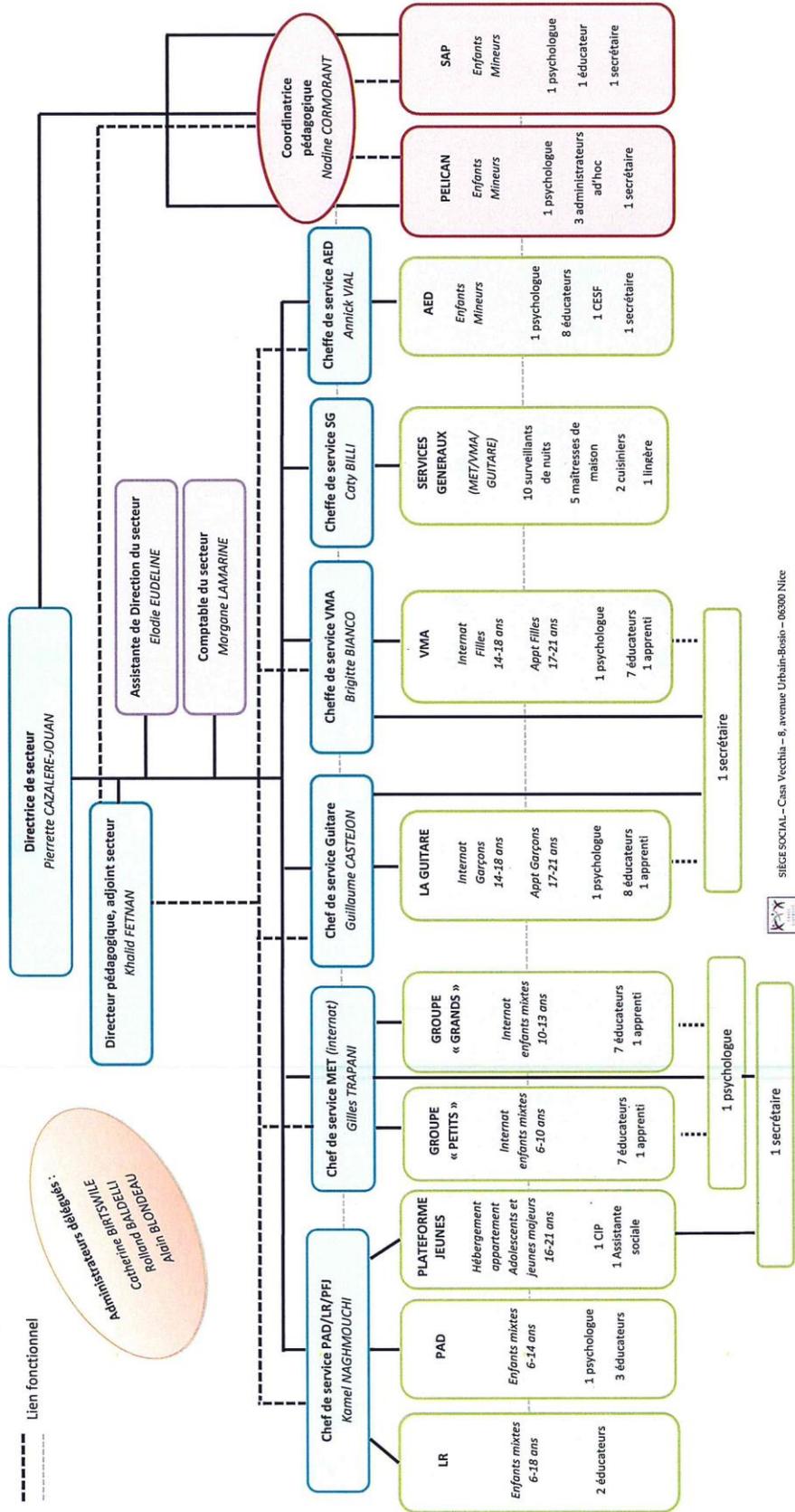
### organigramme

DIRECTION SECTEUR ENFANCE-FAMILLES  
 MECS Maison de l'Enfance de La Trinité  
 81 Bd J-D Blanqui – 06340 La Trinité  
 Tél. 04 97 00 04 93  
 Fax 04 97 00 01 11  
 direction-enfance-famille@fondationdice.org  
 www.psp-actes.org

— Lien hiérarchique

- - - Lien fonctionnel

Administrateurs délégués :  
 Aïnou BLOUANDOU  
 Catherine BIRTSVILE  
 Rodolphe BIRTSVILE



SIÈGE SOCIAL - Casa Vecchia - 8, avenue Urban-Bisio - 06300 Nice



## 5.2 - LES RENCONTRES DE LA FONDATION

### ➔ La rencontre du Secteur Enfance-Jeunesse-Familles en 2018



Le vendredi 16 mars 2018, une rencontre du Secteur Enfance-Jeunesse-Familles a eu lieu à la MET la Trinité autour d'un café gourmand. Cela a permis de présenter les actualités du Secteur, d'accueillir les nouveaux salarié-es, d'informer de la nouvelle appellation du Secteur ainsi que la Plateforme Service Jeunes nouvellement rattaché au Secteur 3.

### ➔ Le Séminaire du mardi 12 juin 2018

Cette année, la Fondation de Nice a organisé son premier séminaire le 12 juin 2018 au Musée National du Sport qui a rassemblé la plupart des salarié-es et le conseil d'administration soit 250 personnes.

L'objectif de cette journée était de sortir des supports conventionnels. Cette journée fut une réussite, les salarié-es ont été surpris, enthousiasmés et emballés par cette initiative.

En 2020, l'expérience sera renouvelée avec les personnes accompagnées.

*« Une journée pour mieux se connaître entre les services et renforcer notre cohésion d'équipe à partir des valeurs de la Fondation. »*



## ➔ Les commissions de travail Inter-Secteur

Plusieurs commissions de travail inter-secteur sont prévues en 2018 pour lesquelles les équipes de la Guitare et de la Villa Marie-Ange sont très mobilisées :

COMMISSION DE TRAVAIL INTER SECTEUR	LA GUITARE	VILLA MARIE ANGE
Comité de rédaction du journal interne de la Fondation « Des faits...des actes »	1	1
Commission sport	1	
Référent numérique	1	1
Cellule verte	1	1
Commission logement	1	
Commission de travail DAF Audit	2	2
Appel à projet MNA	2	
Commission « nouveaux salariés »	1	1
Commission sur le séminaire de la Fondation en 2020	1	
Commission 360		1

## 5.3 - FORMATION DU PERSONNEL EN 2018

### LES PRIORITES DE FORMATIONS COLLECTIVES DEFINIES POUR 2018 SONT LES SUIVANTES :

Les formations collectives organisées permettront de favoriser les échanges entre les secteurs de la Fondation dans un souci d'améliorer la transversalité entre les services et de créer des passerelles entre les différents métiers représentés au sein des établissements pour une prise en charge plus globale et un accompagnement plus complet des personnes accueillies.

### ➔ Les formations effectuées en 2018 :

INTITULES DES FORMATIONS	NOMBRE DE SALARIES
Les écrits professionnels	2
Le dossier de l'utilisateur	2
Le Co-développement	2
La culture numérique pour les cadres	2
Outlook 365	1
La formation Surveillant de Nuit (poursuite)	1
La gestion de la violence	3
La place des familles	1
Le développement du pouvoir d'agir	2
L'approche des psychoses dans le travail	1
Prévenir et gérer les situations difficiles	1
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>

Cette année encore un nombre important de salariés ont pu bénéficier de formation renforçant leur technicité, leurs compétences au service du public accueilli.

➔ **Les recommandations aux bonnes pratiques professionnelles (RBPP): Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM)**

En 2018, on note que tout le personnel sur le Pôle Hébergement Adolescents est formé aux RBPP

➔ **La formation individuelle diplômante**

INTITULES DES FORMATIONS	NOMBRE DE SALARIES
LICENCE PROFESSIONNEL CADRE INTERMEDIAIRE DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX	1
ACCOMPAGNEMENT VAE	2
LICENCE SHS MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION	1
DEES	4
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>

Sur les formations diplômantes de 2018, on note six belles réussites : deux licences professionnelles, un accompagnement VAE abouti au Diplôme d'Etat d'Educatrice Spécialisée (DEES) ainsi que trois DEES.

➔ **La formation à la sécurité incendie indispensable pour la protection des adolescents et du personnel (Côte d'Azur Incendie)**

➔ **La formation Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) : SECOURIR 06**

Interventions/Etablissements	La Guitare	Villa Marie-Ange
Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité incendie	16/10/2018	08/11/2018
Nombre de participants	11	9
Evacuation de jour	14/11/2018	21/11/2018
Nombre de participants	11	9
Evacuations nocturnes	18/09/2018	06/11/2018
Nombre de participants	9	7
Formation théorique Plan Particulier de Mise en Sureté	26/06/2018	07/06/2018
Nombre de participants	13	17

En 2018, l'ensemble du personnel du Pôle Hébergement Adolescents a participé aux formations et exercices pratiques liés à la sécurité incendie et à une formation théorique sur la sensibilisation aux risques majeurs, intrusions et attentats.

## 5.4 – LES STAGIAIRES ET APPRENTIS

### ➡ Les stagiaires accueillis en 2018

Dans le prolongement de la politique d'accueil des stagiaires, nous avons accueilli au cours de l'année, 12 stagiaires dans le Pôle Adolescents (es) répartis comme suit :

- Educateurs(rices) spécialisés(ées)..... 3 à la GUITARE et 3 à la VMA
- Chef de service ..... 1 à la VMA, 1 à la Guitare
- Psychologue ..... 2 à la GUITARE et 2 à la VMA

### ➡ Contrats d'apprentissages :

Les équipes de la Guitare et de la VMA s'attachent à accueillir régulièrement des stagiaires et des apprentis en partenariat avec l'IESTS de Nice, l'IUT Menton et la Faculté de Nice.

Au regard de ces accueils, le Pôle Hébergement Adolescents du secteur Enfance-Jeunesse-Familles devient un site qualifiant en partageant l'expérience de travail en internat. Les deux MECS sont reconnues par les établissements de formation et jouissent d'une bonne réputation.

Actuellement, 2 jeunes apprenties éducatrices spécialisées sont en cours d'apprentissage, 1 à la Guitare et 1 à la VMA.

Un protocole d'accueil a été établi pour le suivi des stagiaires et apprentis.

Ces stagiaires et ces apprentis apportent une réelle plus-value au travail quotidien par leur regard extérieur sur les pratiques.

Les apprenties, de par leur implication, font également partie intégrante des équipes, soutenues dans leur progression par leur maître d'apprentissage qui seront certifiés courant 2019.

## 5.5 - ABSENTEISME ET ANALYSE DU PERSONNEL

### SUIVI DES ABSENCES EN 2018

LA GUITARE							
	ACCIDENT DU TRAVAIL	MALADIE INFÉRIEUR /EGAL A 5 JOURS	MALADIE SUPÉRIEUR A 5 JOURS	CONGES EXCEPTIONNEL	CONGES MATERNITE	TOTAL	%
SERVICE EDUCATIFS	15	1	44	10		70	8,82%
SURVEILLANT DE NUIT	104		471		126	701	88,29%
MAITRESSE DE MAISON		2		2		4	0,50%
COMPTABILITE			7	1		8	1,01%
SECRETAIRE						0	0 %
PSYCHOLOGUE			11			11	1,39%
CHEF DE SERVICE						0	0 %
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>119</b>	<b>3</b>	<b>533</b>	<b>13</b>	<b>126</b>	<b>794</b>	<b>100 %</b>
VILLA MARIE ANGE							
	ACCIDENT DU TRAVAIL	MALADIE INFÉRIEUR /EGAL A 5 JOURS	MALADIE SUPÉRIEUR A 5 JOURS	CONGES EXCEPTIONNEL	CONGES MATERNITE	TOTAL	%
SERVICE EDUCATIFS		14	78	1	12	105	67,74%
SURVEILLANT DE NUIT		13	21			34	21,94%
MAITRESSE DE MAISON		5				5	3,23%
COMPTABILITE			6	1		7	4,52%
SECRETAIRE						0	0 %
PSYCHOLOGUE						0	0,00%
CHEF DE SERVICE		3		1		4	2,58%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>105</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>155</b>	<b>100,00%</b>

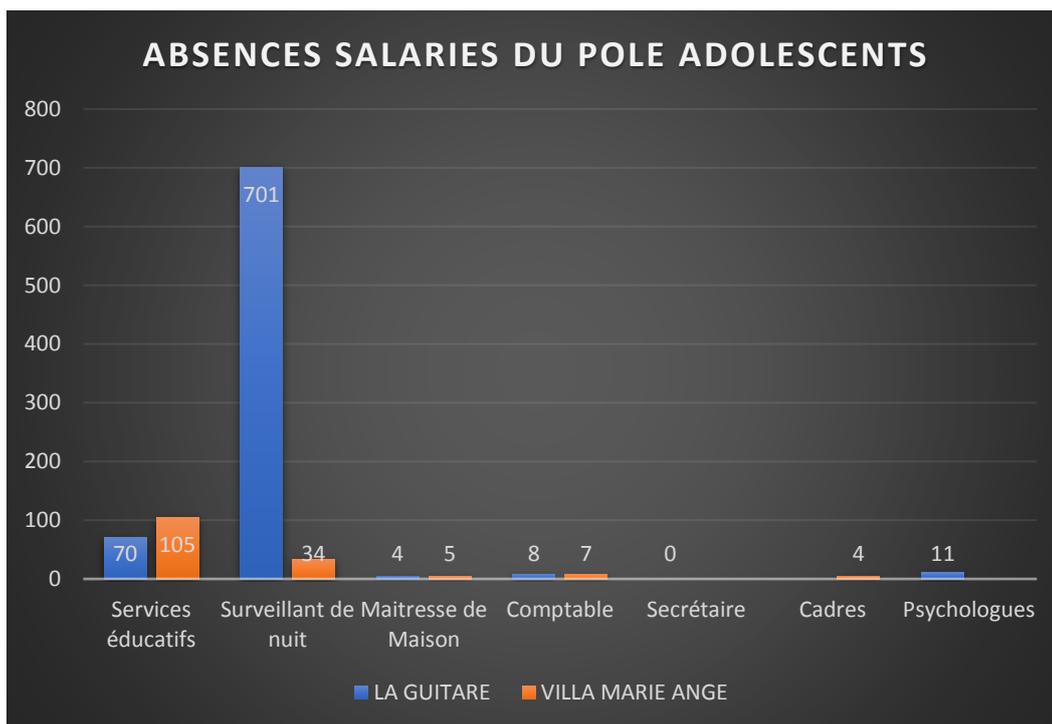
Nous notons de manière générale une forte diminution des arrêts de travail de moins de cinq jours. Ce qui met en avant le fait que le personnel reste investi malgré la complexité des situations accompagnées. L'organisation du temps de travail sur 4 jours est appréciée des équipes éducatives et permet un temps de repos nécessaire au regard de l'activité.

L'année 2018 fait apparaître **949** jours d'absence calendaires. Ce chiffre est en augmentation par rapport à l'année 2017, de **161 jours**. Pourtant, depuis 2016, l'analyse montre toujours une baisse des absences du secteur éducatif (cette année divisée par deux par rapport à 2017). Les cadres ne sont quasiment pas absents. La présence est assurée, nécessaire et reconnue par l'ensemble des salariés.

Par contre, nous notons une forte augmentation d'arrêt maladie des surveillants de nuit lié à de longues maladies, d'absences liées à des grossesses, d'accidents de travail ou en réaction à des modifications de l'organisation du travail (PTI, mobilité).

À la Guitare, par exemple, 3 surveillants de nuit cumulent à eux seuls 665 jours d'absences sur un total de 735 jours sur le pôle. La mobilité sur le secteur et les contrôles expliquent en partie ces arrêts répétés. La stabilisation et la recomposition d'une équipe est en cours.

Le nombre d'accidents du travail a augmenté de manière significative sur la Guitare, ils sont liés à des agressions par des résidents, des chutes lors de la tournée des appartements. Aucun accident de travail sur la Villa Marie-Ange



## VII – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES

### 6-1 – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES

#### PLAN D'INVESTISSEMENT

##### Les investissements réalisés en 2018

Le plan pluriannuel d'investissement 2018-2022 réalisé sur 5 ans correspond à la durée du CPOM. Ce Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) concerne les investissements prévisionnels des deux MECS regroupées au sein du Pôle Hébergement Adolescents.

Cette année, les travaux d'investissement sur les deux maisons ont été réduits, ceux de l'année 2017 ayant été nombreux pour améliorer le confort et la vie quotidienne des jeunes confiés. L'accent a été mis cette année sur une rénovation de deux appartements. D'autres ont été repeints avec les jeunes. Afin de favoriser l'autonomie des jeunes en appartement, un équipement de machines à laver a été privilégié.

##### ➔ A la VMA et à la GUITARE

- Rafraichissement de deux appartements .....2145,00€
- Achat de machines à laver.....3639,00€
- Matériel informatique..... 987,60€

**Soit un total de .....6771,00€**

### 6-2 – GESTION DES MOYENS EXTERNES

#### ORGANISATION DE L'ECONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT

La Fondation a fait le choix d'une centrale d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère le stock et les flux des marchandises alimentaires ou d'hygiène pour tout le secteur. Elle assure une partie des achats des deux cuisines domestiques privées.

La comptable du secteur est détachée à mi-temps pour les deux établissements pour saisir et enregistrer les factures de la Guitare de la VMA.

#### MAINTENANCE ET SECURITE

De nombreux contrats de maintenance sont signés et ont été mutualisés au niveau du siège de la Fondation. Ils permettent de répondre à l'entretien des locaux pour la sécurité des personnes et des biens.

QUALICONSULT est notre prestataire de vérification en termes de sécurité.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de de chaque villa.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes de sécurité est tenu par les secrétariats de chaque établissement. Un registre de sécurité, tenu à jour au secrétariat, est actualisé périodiquement. Les levées de réserves sont désormais gérées par la direction de services techniques de la Fondation.

Depuis la réorganisation du service technique et la centralisation des postes au siège, un agent d'entretien n'est plus dévolu à chaque établissement et le directeur technique du siège organise les interventions sur l'ensemble des établissements et des appartements du secteur Enfance-Jeunesse-Familles.

Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible.

Suite aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, nous avons réajusté la procédure liée aux protocoles attentat, acheté des malles de survie, précisé sur les plans pour chaque établissement les lieux de confinement.

Les exercices de confinement pour tous les personnels ont eu lieu en 2018 avec l'association secourir 06 et un plan de mise en sûreté général sur le secteur est en cours de rédaction avec eux.

### **COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE SUR LA VILLA MARIE-ANGE**

La commission communale de sécurité au titre de la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation, suite à la visite périodique en date du 1<sup>er</sup> février 2018.

### **ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATERIEL ET DES VEHICULES**

Depuis la réorganisation du service technique et la centralisation des postes au siège, un agent d'entretien n'est plus dévolu à chaque établissement et le directeur technique du siège organise les interventions sur l'ensemble des établissements et des appartements du secteur Enfance-Jeunesse-Familles. Une note interne a précisé aux utilisateurs des véhicules leurs responsabilités.

Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible sur les deux sites de la VMA et de la Guitare.

### **MISE EN PLACE D'UN SYSTEME RONDIER PTI (PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLE)**

Ce système conjugue l'obligation d'assurer :

- d'une part, la protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit)
- d'autre part, d'assurer un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles. Un système de vidéo a été installée au portail de la villa Marie ange afin de faciliter l'ouverture de la porte d'entrée et de mieux contrôler l'accès de la villa.

## VIII – GESTION DES MOYENS FINANCIERS

### 7-1 – CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION

#### GRUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION DE LA STRUCTURE

Réalisé 2017	Budget Prévisionnel 2018	Budget réalisé 2018	Ecart
231 791,24 €	249 809,00 €	207 699,22 €	42 109,78€

L'écart sur ce groupe 1 est de 42 109, 78 € et il s'explique essentiellement :

**La ligne 606** : « *achats non stockés de matières et fournitures* » présente un écart de 23 462,52 € qui correspond :

- 4 397€ d'économies ont également été réalisées sur la consommation EDF
- A des allocations non distribuées pour 9175,78€ soit 5942,43€ sur la guitare et 3233,35€ sur la VMA. 16 jeunes sont sortis en cours d'année pour lesquels l'allocation n'a pas été soldée à leur départ. D'autres jeunes disposant de revenus souhaitent prendre en charge une partie de leur vêtue.
- L'économie réalisée sur les frais de scolarité de 3000 € correspond à une déscolarisation importante des jeunes filles accueillies cette année sur la VMA qui a également généré une diminution de 1038 € sur les fournitures scolaires. Sur la guitare, l'économie sur les fournitures scolaires à hauteur de 3390€ s'explique par le choix cette année des filières d'apprentissage.

#### LES SERVICES EXTERIEURS

**Ligne 6112** : « *sous-traitance : prestations à caractère médico-social* » :

**L'écart de** 11 625,39 € s'explique d'une part, par une diminution des dépenses : sur trois transferts prévus sur chaque établissement, deux ont été organisés et d'autre part, il faut également constater l'évolution positive des sorties et des activités de loisirs moins tournées sur de la consommation.

#### AUTRES SERVICES EXTERIEURS

Ligne 625 : « *déplacements, missions et réceptions* » : l'écart de 3 448,57€ correspond à des économies toujours effectives sur cette ligne

**La ligne 6282** « Les prestations d'alimentation à l'extérieur » génère un écart de 3 162,43 €. Cet écart est à mettre en lien avec la diminution de repas pris à l'extérieur et l'augmentation de la ligne alimentation.

**La ligne 6288** : « **Autres prestations** » fait apparaître des dépenses supplémentaires avec un écart de 2680,83 €. Ils comprennent les interventions de nettoyage des vitres à la guitare, l'entretien des lieux et la lutte contre les nuisibles dans les appartements ainsi que les analyses annuelles de l'eau effectuées sur les deux établissements.

## GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

Réalisé 2017	Budget Prévisionnel 2018	Budget réalisé 2018	Ecart
1 543 172,51€	1 515 242,00 €	1 621 146,76 €	105 904,76 €

Cet écart de 105 904€ est à mettre en lien avec le groupe II des produits précisés dans la section d'exploitation soit 54 457 €.

L'écart restant de 46 000€ s'explique : par des remplacements en CDD sur les équipes éducatives, des remplacements de personnels d'entretien pour lesquels nous faisons toujours appel à PEPS, les remplacements des surveillants de nuit, le renfort d'un éducateur spécialisé sur la guitare lors de la formation du chef de service, des honoraires concernant deux litiges avec des salariés, des formations de bienveillance et de Recommandations des bonnes pratiques pour l'ensemble des équipes pour un montant de 17 000€.

**Ligne 648 : « Autres charges de personnel »** : sur cette ligne, une économie de 3 649,95 € a été réalisée.

## GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Réalisé 2017	Budget Prévisionnel 2018	Budget réalisé 2018	Ecart
399 173,50 €	401 668, 00 €	396 606, 79 €	-5061, 21€

Ligne 612 : « *Redevance de crédit-bail* », l'écart est à mettre en lien avec l'arrêt d'un crédit-bail sur les véhicules dont le renouvellement sera effectif en 2019 sous forme de location longue durée.

Ligne 6132 : « *locations immobilières* » : dépassement avec un l'écart de 4 386,50€ s'explique par deux locations supplémentaires en lien avec les replis PAD qui s'effectuent sur la guitare et la VMA.

**L'écart de la Ligne 6155 : « Entretien et réparations sur biens mobiliers » d'un montant de 3 444 € et celui de la ligne « entretien et réparations sur biens mobiliers » d'un montant de 6 547,01 €, correspondent à de nombreuses interventions sur les réparations de véhicules qui seront changés en début 2019. Des travaux concernant le portail de la VMA ont été nécessaires pour assurer une fermeture correcte de l'établissement.**

### **6811 : Dotations aux amortissements :**

L'écart de 12 088,82 € s'explique par la non réalisation de certains travaux prévus dans le PPI 2018, et le choix de ne pas faire l'achat de véhicules prévus, entraînant ainsi une diminution de la dotation aux amortissements.

## TOTAL GENERAL des groupes I, II et III des charges d'exploitation.

Réalisé 2017	Budget prévisionnel 2018	Budget réalisé 2018	Variation
2 174 137,25 €	2 166 719,00 €	2 225 452,77 €	58 733,77 €

## 7-2 – PRODUIT DE LA SECTION D'EXPLOITATION

### GRUPE I : PRODUIT DE LA TARIFICATION ET ASSIMILES

Réalisé 2017	Budget Prévisionnel 2018	Produits réalisés 2018	Ecart
2 021 645, 00 €	2 108 670,00 €	2 108 670,00 €	0 €

### GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Réalisé 2017	Budget Prévisionnel 2018	Produits réalisés 2018	Ecart
58 760,13 €	57 049,00 €	54 457,77 €	2 591,23 €

Il s'agit principalement de remboursements de salaires pour un montant total de 54 396,59 € :

- 41 210 € correspondant aux heures d'absence d'une salariée exerçant des délégations syndicales (CFDT et CARSAT),
- 7 000, 59 € correspondant aux remboursements du temps d'absence de personnel en formation,
- 3 333 € correspondant aux aides à l'embauche,
- 2 853,00 € correspondant au remboursement de CET.

### GRUPE III : PRODUITS EXCEPTIONNELS

Réalisé 2017	Budget Prévisionnel 2018	Budget réalisé 2018	Ecart
300,60 €	1 000,00 €	2,01 €	997,99 €

## TOTAL GENERAL des groupes I, II et III des Produits de la section d'exploitation.

Réalisé 2017	Budget accordé en 2018	Produits réalisés 2018	Variation
2 080 705,73 €	2 166 719,00 €	2 163 129,78 €	3 589,22 €

### **7-3 – DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION**

Le résultat comptable de l'exercice 2018 présente un déficit de 62 322,99 €

Le montant du provisionnement pour congés à payer est de 5 535,00 €

Ceci génère un déficit de 56 787,99 €

Nous sollicitons l'affectation de ce résultat en report à nouveau déficitaire compensé par la réserve dans le cadre du CPOM.

## VIII – CONCLUSION

L'accueil en internat concerne les jeunes dont les difficultés familiales et personnelles ne peuvent être appréhendées de manière efficiente par un accompagnement en milieu naturel (AEMO, AED, PAD) ou en famille d'accueil.

Les difficultés plurielles des jeunes (troubles du comportement et de l'attachement, dysfonctionnements relationnels, traumatismes, carences affectives, difficultés dans l'acquisition scolaire...) se traduisent au quotidien par des comportements violents, des passages à l'acte, des attitudes dépressives, le développement d'addiction et des prises de risques.

Nous constatons également une recrudescence de situation d'errances, de phénomènes d'oppositions massives à l'adulte, de dégradation des locaux... Les sanctions et réparations adaptées ne semblent pas toujours ouvrir une dialectique de changement du jeune, ni permettre qu'émerge une demande d'aide de sa part.

Comme le souligne David Lebreton, professeur de sociologie à l'université de Strasbourg, « *la conduite à risque est un pari pour exister qui se révèle l'ultime moyen pour tenter de maintenir le contact* »

Il faut donc être vigilant à ne pas contribuer à une sorte d'enfermement dans une pathologie excessive. Il faut au contraire essayer d'analyser et de comprendre leurs problématiques, en les mettant en lien avec des aspects contextuels ou environnementaux afin d'être plus efficace dans les propositions d'aide, de soutien apporté.

Les actions menées en 2018, mettent en avant des équipes éducatives motivées capables de faire émerger les compétences et les capacités des jeunes accueillis (es) et accompagnés (es). Nous avons développé des projets innovants adaptés aux problématiques rencontrées tout en nous appuyant sur les axes stratégiques de la Fondation. A savoir : promouvoir les projets favorisant le développement du pouvoir d'agir, l'accès au numérique, la sensibilisation aux gestes éco citoyens, à la recherche de financements extérieurs pour la réalisation de certaines actions.

Les préconisations du Conseil Départemental suite au contrôle de la Villa Marie-Ange en 2018, nous ont aussi amenés à repenser et à améliorer notre type d'accompagnement en laissant une place prépondérante à la parole et à l'implication de l'adolescent(e) dans l'accompagnement dont il, elle bénéficie, dans l'implication de la vie institutionnelle.

Des projets pour 2019 sont déjà à pied d'œuvre concernant les perspectives d'intervention communes de La Guitare et la Villa Marie-Ange et notamment la participation à des actions collectives qu'elles soient engagées ou ludique comme « le meilleur pâtissier » ou les événements en lien avec la coupe du monde de football féminin, les sorties culturelles (opéra, théâtre)

Le parrainage permet de tisser des liens en dehors des institutions et une première expérience positive nous incite à développer le parrainage en 2019

En 2018, le Pôle Hébergement Adolescents continue à faire appel à des bénévoles afin de couvrir les besoins en termes de soutien scolaire, d'animation d'atelier d'écriture et il va élargir ses besoins grâce à l'association France Bénévolat, dont la Fondation est adhérente.

## IX - PERSPECTIVES 2019

Le Pôle Hébergement Adolescents s'inscrit dans le cadre général des lois relevant de la protection de l'enfance dont la dernière loi du 14 mars 2016, du schéma départemental 2016/2020, du CPOM 2018-2022 et des axes stratégiques de la Fondation de Nice.

L'objectif prioritaire demeure l'accueil d'adolescents(es) sur la Guitare et la Villa Marie-Ange en privilégiant l'autonomie des jeunes à partir de 16 ans et « en mettant en œuvre toutes les actions susceptibles de développer le pouvoir d'agir des enfants, des jeunes, des familles pour renforcer leur écoute, valoriser leurs compétences afin d'augmenter leurs capacités d'action ».

Depuis 2017, le pôle adolescent s'inscrit dans cette démarche. Nous essayons donc de faire évoluer le travail éducatif et de penser des actions moins traditionnelles et dirigistes, plus proche de la réalité des jeunes accueillis. L'ouverture des espaces de parole et la dynamique de projets impulsés par les jeunes et soutenus par les équipes devraient faire vivre nos pratiques.

Pour autant les problématiques « psychiatriques » de certains jeunes nous amènent, en lien avec les psychologues des deux services, à penser une articulation plus prononcée entre le champ du médical et du social. Imaginer un accompagnement qui se situe à l'intersection de la fonction éducative et de celle du soin. Elle implique une attention portée à chaque personne singulière au sein du collectif. Le but étant de soulager l'adolescent (e) et sa famille de la souffrance générée par une situation conflictuelle enlisée, d'accompagner l'adolescent(e) dans la voie vers l'autonomie, l'aider à dénouer des conflits archaïques avec des figures d'attachement qu'il ne parvient pas à distancer...

Pour ce faire cette année, nous allons tenter d'étoffer nos prestations d'accompagnement, en complément de la présence de psychologue sur chaque service, l'intervention de l'équipe mobile de Lenal, les espaces d'analyses des pratiques.

Nous souhaitons établir un partenariat avec un pédopsychiatre dans le diffus afin de nous apporter une aide en termes de diagnostic, d'accompagnement, d'orientations et de gestion de traitement...

Notamment, dans le but de travailler le changement qui s'opère dans les MECS qui s'apparentent de plus en plus souvent à des lieux que l'on pourrait qualifier « thérapeutiques ».

Une formation collective pourrait être mise en œuvre dans ce sens et il s'agit à la fois d'aider les jeunes et de soutenir les équipes professionnelles.

Au niveau des aménagements, en ce qui concerne la Villa Marie-Ange, nous devons travailler le projet écrit et initié par les jeunes en 2017 et 2018, pour la réfection du hangar en salle de danse et multi-activités et financé par la No finish line.

Pour la Guitare, nous accompagnerons le projet pour le réaménagement du grenier.

En 2019, nous allons renforcer notre collaboration avec les services internes à la fondation (Cap Entreprise, Plateforme Service Jeunes, Préo, la Ressourcerie, l'Épicerie Solidaire, la Halte de Nuit...).

Cette collaboration a pour objet de mutualiser les outils et les savoir-faire de la Fondation de Nice pour faciliter l'autonomie des jeunes de 14 à 21 ans.

Le Pôle Hébergement Adolescents évite dans la majeure partie des cas, des sorties dites « sèches » et assure la bienveillance des jeunes en prévenant les ruptures. Il sécurise le parcours des bénéficiaires en les accompagnant, dans une insertion professionnelle, sociale tout en favorisant l'accès à un logement autonome notamment à l'approche de la majorité.